



SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE DE L'ORDRE DE MALTE

FONDÉE LE 13 JUIN 1986 – RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 28 OCTOBRE 2005

sous le haut patronage de
S.A. E^{me} Fra' Andrew Bertie †
Prince et LXXVIII^e Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte

Siège social : 10, place des Victoires - 75002 Paris
Téléphone : 01.42.96.48.36 - Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com



SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE DE L'ORDRE DE MALTE

BIENFAITEURS DE LA SOCIÉTÉ

M. Robert Mathern (1906-1998)	M. (1907-1999) et Mme Michel Pomarat
M. Melchior d'Espinay (1915-2000)	M. Antoine Hébrard
M. Jean Grassion (1914-1999)	Mme van der Sluijs, née Simone Lacroix (1917-1998)
Mme Cino del Duca (1912-2004)	et M. Adrien van der Sluijs.

ANCIENS PRÉSIDENTS

- Bailli-prince Jean-Louis de Faucigny-Lucinge (1986-1992)
- Bailli-comte Géraud Michel de Pierredon (1992-2006)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- M. Jean-Pierre Babelon, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-lettres).
- M. Alain Blondy, professeur à la Sorbonne et à l'Université de La Valette (Malte).
- M. Michel Bur, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-lettres), professeur émérite à l'Université de Nancy.
- M. Jean Favier, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-lettres), directeur général honoraire des Archives de France et président de la Bibliothèque nationale de France.
- M. Jean Richard, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-lettres), doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Dijon.
- M. Pierre Toubert, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-lettres), professeur au Collège de France.
- M. André Vauchez, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-lettres), directeur honoraire de l'École française de Rome.
- M. Michel Zink, membre de l'Institut (Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres), professeur au Collège de France.

CONSEIL D'ADMINISTRATION (21 juin 2012)

- Président : M. Jean-Bernard de Vaivre, correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), grand officier du Mérite de l'Ordre de Malte
- Vice-Présidents : M. Georges Dusserre, chevalier de grâce magistrale de l'Ordre de Malte, ancien conservateur du musée départemental de Gap.
M. Gabor Mester de Parajd, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean (Grand Bailliage de Brandebourg), architecte en chef des Monuments historiques, correspondant de l'Académie d'architecture.
- Trésorier : M. Roger Ciffréo, expert-comptable et commissaire aux comptes en retraite, chevalier de l'Ordre équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem.
- Secrétaire : M. Michel Hauser, chevalier du mérite de l'Ordre de Malte.

AUTRES MEMBRES (ordre alphabétique)

- M. Alain Blondy, professeur aux Universités de la Sorbonne et de La Valette.
- M^e André Damien, chevalier grand-croix de grâce magistrale, membre de l'Institut (Académie des Sciences Morales et Politiques).
- Baron Raymond Durègne de Launaguet, chevalier en obédience, conseiller historique honoraire de la représentation officielle de l'Ordre souverain auprès de la France, membre honoraire de l'Académie de marine, trésorier honoraire.
- M. Jean Favier, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), ancien directeur général des Archives nationales et président de la Bibliothèque nationale de France, président de la commission française pour l'UNESCO.
- M. Antoine Hébrard, chevalier du mérite de l'ordre de Malte, président-directeur général du Who's Who in France et du Bottin Mondain.
- M. Philippe Plagnieux, professeur à l'École des chartes et à l'Université de Franche-Comté.
- M. Jean-Christian Poutiers, archéologue.
- M. Xavier Quenot, restaurateur et historien de la commanderie de La Romagne.
- M. Michel Ramousse, chevalier de grâce magistrale, correspondant de la Société pour la région Bourbonnais, Velay, Basse-Auvergne, Forez, Vivarais, Gévaudan.
- M. Jean Richard, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), archiviste-paléographe, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Dijon.
- Mme Françoise Roux, secrétaire générale de la Société historique Ernest d'Hauterive.
- M. Laurent Vissière, archiviste-paléographe, normalien, maître de conférences à Paris-IV Sorbonne, membre de l'Institut universitaire de France.
- Mme Michèle Zanetta, Dame de Grâce magistrale en obédience, professeur à l'Institut international de Lancy (Genève), conservateur du musée de la commanderie de Compesières.

CORRESPONDANTS RÉGIONAUX

- M. Michel Ramousse : Bourbonnais, Basse-Auvergne, Velay, Forez, Gévaudan, Vivarais.
- M. Lucien Gerbeau : Albigeois, Haute-Auvergne, Limousin, Marche, Quercy, Rouergue.
- Mme Michèle Zanetta : Suisse.

SOMMAIRE DU BULLETIN N° 28

	Pages
<i>The master of Rhodes in a French manuscript : CA. 1404</i>	
Anthony Luttrell	4
<i>Texte en français</i>	10
 <i>Commémorations par Pierre d'Aubusson du siège de Rhodes de 1480</i>	
Jean-Bernard de Vaivre.....	12
<i>Résumé en anglais</i>	43
 <i>Le gisant de Fr. Hélié du Bois, prieur de Champagne et commandeur de Chalon de l'Ordre des Hospitaliers</i>	
Jean-Bernard de Vaivre.....	44
<i>Résumé en anglais</i>	52
 <i>La tombe de Philibert de Foissy grand prieur de Champagne</i>	
Xavier Quenot	53
<i>Résumé en anglais</i>	60
 <i>Quelques réflexions sur le cartulaire général de Joseph Delaville Le Roulx</i>	
Alain Beltjens.....	61
<i>Résumé en anglais</i>	65
 <i>L'Ordre de Saint Jean de Jérusalem et les Maltais</i>	
<i>I. Les projets du chevalier Charles Sébastien de Choiseul (1684-1734)</i>	
Alain Blondy	66
<i>Résumé en anglais</i>	76
 <i>Bibliographie</i>	 77



COTISATIONS POUR 2013

- Membres titulaires : 40 €
- Membres titulaires à vie : 400 €

**Illustration de la couverture :**

La statue de saint Jean-Baptiste de la porte éponyme, à la commanderie de la Romagne (cl. JBV).

La Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte ne prend pas la responsabilité des opinions exprimées dans les écrits dont elle autorise l'insertion dans le bulletin.

THE MASTER OF RHODES IN A FRENCH MANUSCRIPT: CA. 1404

Fr. Juan Fernández de Heredia, Master of Rhodes from 1377 to 1396, was an extraordinary and cosmopolitan figure. Born into the lesser nobility of the region of Albarracín in Bajo Aragón in about 1308, he had entered the Order of Saint John by 1327 and in 1346 he became Castellan of Amposta, as the Prior in Aragon was entitled. His political and financial talents and the support of King Pere III of Aragon and of successive popes at Avignon secured his rise to power. He defended the Aragonese king during the major rebellion of 1347; for decades he was in effect Pere's III's ambassador at the papal curia; he served as papal Captain-General of Avignon and the Comtat Venaissin; and eventually in 1377 he became Master of the Hospital. In 1378 he led an invasion of Northern Greece in which he was captured and imprisoned; he was on Rhodes from 1379 to 1382; he passed the rest of his life at the centre of the Latin world in Avignon. Politics apart, one of his major preoccupations was the advancement of his Aragonese family clan; another was the compilation of historical works, all of which involved the translation of texts, some from the Greek, into the Aragonese language.¹

Fernández de Heredia's close acquaintance with Latin leaders was illustrated in the fresco by Andrea Bonaiuto painted between 1366 and 1368 in Santa Maria Novella in Florence (Fig. 1). There he stood alongside Pope Urban V, Emperor Charles IV, King Pierre of Cyprus leader of the Alexandria crusade of 1365, Count Amadeo of Savoy who reconquered Gallipoli in 1366, Cardinal Gil de Albornoz leader of the crusade to recapture Central Italy for the papacy, and Arnaud Aubert the papal treasurer whose crusade functions are not clear. Fernández de Heredia was distinguished by his eight-pointed cross and his forked beard; he appeared not in his role as a Hospitaller but as leader of the crusade preached in 1361 to defend Avignon against the mercenary companies.² The Hospitaller Master's portrait was also

presented in a number of manuscripts of his historical works (Fig. 2), and he was shown, as always with his distinctive cross and beard, in his magnificent tomb at Caspe in Aragon (fig. 3).³

Soon after his death the Master was depicted in an illumination in a manuscript of Tommaso di Saluzzo's allegorical romance, the *Chevalier Errant*, which was possibly done in about 1404 by the unidentified "Maître de la Cité des Dames"⁴. This romance was probably originally composed in Turin where the author was a prisoner from February 1394 to May 1396; it made no reference to the great battle at Nikopolis in September 1396 and it assumed that Fernández de Heredia, who died in March 1396, was alive.⁵ The illumination and the description of the Master did not appear in the 1394/1396 manuscript. The manuscript containing the illumination may have been copied, possibly from another manuscript which once existed, in Paris between 1403 and 1405.⁶ The illumination showed many kings and princes, the emperor, two rival popes and other leading figures such as Jean de Boucicaut with their pavilions and arms as described in the text.⁷ The Hospitaller Master was shown as standing, old and frail with his familiar beard and cross, somewhat apart; his tent with the Hospitaller flag is in the background (Figs. 4, 5). The text describing the scene mentioned the Master, but without his name; the artist evidently had some idea of what he looked like; and in about 1404 someone, who presumably realized

¹ A. Luttrell, "Juan Fernández de Heredia and the Compilation of the Aragonese Chronicle of the Morea," *Deus Vult: Miscellanea di Studi sugli Ordini Militari*, i (2011); *idem*, "Juan Fernández de Heredia's History of Greece", *Byzantine and Modern Greek Studies*, xxxiv (2010). J. M. Blecua, *El Gran Maestro Juan Fernández de Heredia* (Zaragoza, 1997), surveys the historical activities, but incorrectly connects Fernández de Heredia with the frescoes at Sorgues: T. Blagg – A. Luttrell, "The Papal Palace and other Fourteenth-Century Buildings at Sorgues near Avignon", *Archaeologia*, 109 (1991). Many thanks to Jean-Bernard de Vaivre for information supplied and for the translation.

² A. Luttrell, "A Hospitaller in a Florentine Fresco: 1366/8", *Burlington Magazine*, 114 (1972); cf. *idem* (2011), 87.

³ All illustrated in Blecua (1997); J.-B. de Vaivre, "Les Tombeaux des Grands Maîtres des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem à Rhodes", *Fondation Eugène Piot: Monuments et Mémoires*, lxxi (1998), 54-61.

⁴ M. Meiss, *French Painting in the Time of Jean de Berry*, i: *the Late Fourteenth Century and the Patronage of the Duke* (London, 1967), 356; *idem*, *French Painting in the Time of Jean de Berry: the Limbours and their Contemporaries*, i (London, 1974), 14-15.

⁵ N. Iorga, *Thomas III Marquis de Saluces: Étude historique et littéraire* (Paris, 1893), 74, 80, 83-84.

⁶ A. Quazza, "Miniature parigino (bottega del Maestro dell'Epître d'Othéa), 1405-1408, le livre du Chevalier Errant, Torino, Biblioteca Nazionale, ms. L.V.6," in *Giacomo Jaquero e il Gotico internazionale*, ed. E. Castelnovo – G. Romano (Turin, 1979), 212-215; *idem*, "Immagini per il Cavaliere Errante", in *Immagi e Miti nello "Chevalier Errant" di Tommaso III di Saluzzo*, ed. R. Comba – M. Piccat (Cuneo, 2008); R. Fajen, *Die Lanze und die Feder: Untersuchungen zum "Livre du Chevalier errant" von Thomas III., Markgraf von Saluzzo* (Wiesbaden, 2003). Robert Fajen most kindly discussed the question with the author.

⁷ Text (Paris, Bibliothèque nationale de France, Ms. franç. 12,599, f. 157-157v^o) in Iorga, 184-185; [Tommaso III di Saluzzo, *Il libro del cavaliere errante*, ed. M. Piccat (Boves, 2008), could not be consulted].

that the Master's presence was unexplained but who did not know or could not decipher his name, added a hostile marginal note about him, apparently in the hand of the main scribe but in a different ink. It read:

Nous y veismes aussi les tentes le maistre de Rodes, qui moult ancien homme fu, et de grant aage. Cil fu nommes frere ... et estoit chastellain d'Amposte, et n'avoit mie renom d'avoir moult prouffite depuis qu'il fu maistre de Rodes, ains demouroit le plus es parties de Ponent, et laissoit son gouvernement de Rodes a autres de la, et me fut dit que les plusieurs de ses freres avoient greingneur cure de jolivetés et de envoisures qu'ilz n'avoient de guerroier les infidelz, combien que mains bons freres en y avoit.⁸

This description could have been added by Tommaso di Saluzzo himself while he was in Paris from 1401 onwards. He was close to a number of Piedmontese, including Antonio Provana, who were Hospitallers,⁹ but curiously the description omitted Fernández de Heredia's name. In 1395 the Master was about 87 years of age, and

in that year Pope Benedict XIII at Avignon described him as decrepit and unable to walk without support.¹⁰ It was true that the Master was in Avignon rather than Rhodes from 1382 to 1396, but his presence at a time of papal schism was politically and financially justifiable. There too he was close to Pope Clement VII, Tommaso's uncle. It was also true that he enriched himself at the expense of others. Some Hospitallers did live extravagantly, and whoever wrote the addition was perhaps echoing the recent criticism from Philippe de Mézières that brethren served only a short time in Rhodes in order to secure a comfortable commandery in the West: "c'est une moquerie ou grant derision"¹¹. Nonetheless Fernández de Heredia was a great figure in his own time who moved in the highest circles. Indeed when the Master was elected, the chronicle of Teruel, his homeland, wrote that he was, together with the pope and the emperor, "one of the three great men of the world".¹²

Anthony Luttrell



Fig. 1. - Détail de la fresque de la chapelle des Espagnols de Santa Maria Novella à Florence (cl. JBV).

⁸ Text in Iorga, 186.

⁹ *Ibid.*, 139-140.

¹⁰ Luttrell (2011), 86.

¹¹ Philippe de Mézières, *Le Songe du Vieil Pelerin*, ed. G. Coopland, i (Cambridge, 1969), 258-260.

¹² Luttrell (2011), 82.



Fig. 2. - Détail de la représentation du maître Juan Fernández de Heredia dans le ms, Bibliothèque nationale de Madrid, (cl. JBV).

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant au

10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

LE MAITRE DE RHODES SUR UN MANUSCRIT FRANÇAIS, CIRCA 1404

Fr. Juan Fernández de Heredia, maître de Rhodes de 1377 à 1396, fut un extraordinaire personnage cosmopolite. Né dans une famille de la petite noblesse de la région d'Albarracín en bas Aragon vers 1308, il fut reçu dans l'Ordre de Saint-Jean aux alentours de 1327 et devint, en 1346, châtelain d'Amposte, titre donné au prieur d'Aragon. Ses talents en matière financière et politique et l'appui du roi d'Aragon Pierre III comme des papes qui se succédèrent en Avignon assurèrent son ascension. Il défendit la couronne d'Aragon durant la grande révolte de 1347. Durant des décennies il fut effectivement l'ambassadeur de Pierre III à la curie pontificale, capitaine-général de la papauté en Avignon et dans le Comtat Venaissin, puis élu maître de l'Hôpital, en 1377. L'année suivante, il dirigea une invasion en Grèce septentrionale au cours de laquelle il fut capturé et fait prisonnier. Il était à Rhodes de 1379 à 1382, il passa le reste de sa vie, jusqu'en 1396, en Avignon, alors centre du monde latin. Hors la politique, une de ses préoccupations majeures fut l'avancement de sa propre famille aragonaise, une autre la compilation d'ouvrages historiques, tous centrés sur la traduction de textes, certains à partir du grec, en langue aragonaise¹.

La grande proximité de Fernández de Heredia avec les dirigeants du monde latin s'illustra dans la fresque d'Andrea Bonaiuto peinte entre 1366 et 1368 dans l'église Santa Maria Novella à Florence (Fig. 1). Il y est représenté aux côtés du pape Urbain V, de l'empereur Charles IV, de Pierre 1^{er} de Lusignan, roi de Chypre qui avait dirigé la croisade d'Alexandrie en 1365, du comte Amédée de Savoie qui reconquit Gallipoli en 1366, du cardinal Gil Albornoz chef de la croisade destinée à reprendre l'Italie centrale pour la papauté et d'Arnaud Aubert, trésorier pontifical dont le rôle pour la croisade n'est pas clair. Fernández de Heredia y est identifiable par sa croix à huit pointes et sa barbe fourchue. Il n'est pas représenté en tant que maître de l'Ordre de l'Hôpital, mais chef de la croisade prêchée en 1361 pour défendre

Avignon contre les compagnies des mercenaires². Le portrait du maître de l'Hôpital figure aussi dans un certain nombre de manuscrits de ses ouvrages historiques (Fig. 2) et il y est toujours montré avec la croix de l'Ordre et une barbe, sur son magnifique tombeau autrefois à Caspe, en Aragon³ (Fig. 3).

Peu après sa mort, il fut aussi représenté sur la peinture du manuscrit enluminé du roman allégorique de Thomas de Saluces, le *Chevalier errant*, exécuté autour de 1404 par l'artiste non identifié connu sous le nom de « maître de la Cité des dames »⁴. Ce roman fut probablement composé initialement à Turin où son auteur fut retenu prisonnier de février 1394 à mai 1396. Il n'y fait pas référence à la grande bataille de Nicopolis de septembre 1396 et infère que Fernández de Heredia, qui mourut en mars 1396, était encore en vie⁵. La peinture et la figuration du grand maître de Rhodes n'apparaît pas dans le manuscrit de 1394/1396. Le manuscrit comportant la peinture pourrait avoir été exécuté, d'après un autre manuscrit disparu, à Paris entre 1403 et 1405⁶. La peinture présente plusieurs rois et princes, l'empereur, les deux papes rivaux et d'autres personnages marquants comme Jean de Boucicaut avec leurs pavillons et leurs armoiries tels que décrits dans le texte⁷. Le maître des Hospitaliers est figuré, âgé et fragile avec sa barbe et arborant sa

¹ A. Luttrell, "Juan Fernández de Heredia and the Compilation of the Aragonese Chronicle of the Morea," *Deus Vult: Miscellanea di Studi sugli Ordini Militari*, vol. 1 (2011); *idem*, "Juan Fernández de Heredia's History of Greece", *Byzantine and Modern Greek Studies*, xxxiv (2010). J. M. Bledua, *El Gran Maestro Juan Fernández de Heredia* (Zaragoza, 1997), passe en revue les activités historiques, mais relie erronément Fernández de Heredia aux fresques de Sorgues : T. Blagg – A. Luttrell, "The Papal Palace and other Fourteenth-Century Buildings at Sorgues near Avignon", *Archaeologia*, 109 (1991). Mes remerciements à Jean-Bernard de Vairre pour les informations transmises et pour la traduction.

² A. Luttrell, "A Hospitaller in a Florentine Fresco : 1366/8", *Burlington Magazine*, 114 (1972) ; cf. *idem* (2011), p. 87.

³ Représentés dans Bledua (1997) ; J.-B. de Vairre, "Les tombeaux des grands maîtres des Hospitaliers à Rhodes", *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1996, p. 613-618 ; "Les Tombeaux des Grands Maîtres des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem à Rhodes", *Fondation Eugène Piot : Monuments et Mémoires*, lxxvi (1998), p. 54-61.

⁴ M. Meiss, *French Painting in the Time of Jean de Berry*, i : *the Late Fourteenth Century and the Patronage of the Duke* (Londres, 1967), p. 356 ; *idem*, *French Painting in the Time of Jean de Berry : the Limbours and their Contemporaries*, i (Londres, 1974), p.14-15.

⁵ N. Iorga, *Thomas III Marquis de Saluces : Étude historique et littéraire* (Paris, 1893), p. 74, 80, 83-84.

⁶ A. Quazza, "Miniature parigino (bottega del Maestro dell'Epître d'Othéa), 1405-1408, le livre du Chevalier Errant, Torino, Biblioteca Nazionale, ms. L.V.6," in *Giacomo Jaquero e il Gotico internazionale*, éd. E. Castelnuovo – G. Romano (Turin, 1979), p. 212-215 ; *idem*, "Immagini per il Cavaliere Errante", in *Immagi e Miti nello "Chevalier Errant" di Tommaso III di Saluzzo*, éd. R. Comba – M. Piccat (Coni, 2008) ; R. Fajen, *Die Lanze und die Feder: Untersuchungen zum "Livre du Chevalier errant" von Thomas III., Markgraf von Saluzzo* (Wiesbaden, 2003). Robert Fajen a très aimablement discuté de cette question avec l'auteur.

⁷ Texte (Paris, Bibliothèque nationale de France, Ms. français 12 599, fol. 157-157v°) dans Iorga, p. 184-185 ; [Tommaso III di Saluzzo, *Il libro del cavaliere errante*, éd. M. Piccat (Boves, 2008), n'a pu être consulté].

croix, un peu isolé, sa tente avec le pavillon de l'Ordre à l'arrière plan (Fig. 4 et 5). Le texte décrivant la scène fait mention de la présence du maître, mais ne donne pas son nom, l'artiste ayant cependant de toute évidence en tête l'apparence qui était la sienne. Vers 1404, quelqu'un, qui s'était sans doute rendu compte que la présence du maître était inexplicable, mais qui ne connaissait pas son nom ou n'était pas capable de l'identifier, ajouta une note marginale hostile, qui semble de la main même du scribe, mais cependant d'une encre différente, que l'on peut lire ainsi :

Nous y veismes aussi les tentes le maistre de Rodes, qui moult ancien homme fu, et de grant aage. Cil fu nommes frere ... et estoit chastelain d'Amposte, et n'avoit mie renom d'avoir moult prouffite depuis qu'il fu maistre de Rodes, ains demouroit le plus es parties de Ponent, et laissoit son gouvernement de Rodes a autres de la, et me fut dit que les plusieurs de ses freres avoient greingneur cure de jolivetés et de envoisures qu'ilz n'avoient de guerroier les infidelz, combien que mains bons freres en y avoit.⁸

La description peut avoir été ajoutée par Thomas de Saluces lui-même, lorsqu'il était à Paris à partir de 1401. Il était proche de nombre de Piémontais, membres de l'Hôpital, comme Antonio Provana⁹, mais curieusement

le texte omet le nom de Fernández de Heredia. En 1395, le maître était âgé d'environ 87 ans et, cette même année, le pape d'Avignon Benoît XIII le décrit comme un homme décrépité et incapable de marcher sans aide¹⁰. Il est vrai que le maître résidait en Avignon plus qu'à Rhodes de 1382 à 1396, mais sa présence à l'époque du grand schisme pouvait se justifier pour des raisons politiques et financières. Il se trouvait là aux côtés du pape Clément VII, oncle de Thomas de Saluces. Il est aussi exact qu'il s'y enrichit aux dépens des autres. Quelques membres de l'Hôpital vécurent avec extravagance et quel que fut celui qui ajouta la note se fit sans doute l'écho des récentes critiques de Philippe de Mézières qui reprochait aux frères de ne servir qu'une courte période à Rhodes pour obtenir une confortable commanderie en Ponant : « c'est une moquerie ou grant derision¹¹ ». Cependant, Fernández de Heredia fut une grande figure de son temps, évoluant dans les cercles les plus élevés. Lorsqu'il fut élu maître de l'Ordre, la chronique de Teruel, sa patrie, indiqua qu'il était, avec le pape et l'empereur, « l'un des trois grands personnages du monde¹² ».

Anthony Luttrell

⁸ Text in Iorga, p. 186.

⁹ *Ibid.*, p. 139-140.

¹⁰ Luttrell (2011), p. 86.

¹¹ Philippe de Mézières, *Le Songe du Vieil Pelerin*, éd. G. Coopland, i (Cambridge, 1969), p. 258-260.

¹² Luttrell (2011), p. 82.

COMMÉMORATIONS PAR PIERRE D'AUBUSSON DU SIÈGE DE RHODES DE 1480

L'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem¹, alors réfugié en Chypre depuis la perte de Saint-Jean d'Acre en 1291, avait pris pied à Rhodes dès 1306, mais mit cependant plusieurs années à maîtriser l'ensemble de l'île et ce n'est qu'à la fin de 1309 qu'il en occupa les côtes, les ports et les villes. Pour conforter cette place en Méditerranée orientale, il s'assura rapidement des autres îles du Dodécanèse, notamment Cos, appelé alors le Lango, Symi², Telos, Calymnos³, Leros, Nisyros, puis, dans les premières années du XV^e siècle, édifia même sur la côte anatolienne une forteresse, le château Saint-Pierre⁴. Au cours des deux siècles de sa présence à Rhodes, il subit de nombreuses attaques. Certaines n'eurent que le caractère de raids certes dommageables pour les habitants des campagnes, mais sans lendemain, d'autres, sièges plus organisés, susceptibles de mettre en péril le maintien de l'Ordre sur l'île, comme en 1440 et 1444⁵. Le plus sérieux fut cependant le siège de 1480.

Les Ottomans déployèrent alors des forces considérables pour s'emparer de la cité de Rhodes, considérée par eux comme un défi à leur puissance. Des dizaines de milliers d'hommes, transportés depuis la côte turque par une flotte nombreuse permettant un débarquement de cavaliers, de matériel et d'armement parfois sophistiqué, d'une artillerie comportant des dizaines de pièces, certaines de

très forts calibres, préludèrent à un siège qui dura tout l'été. Des batteries de bombardes turques pilonnèrent le palais magistral, tandis que des mortiers projetaient sur la ville, ses églises et ses maisons, plusieurs milliers de boulets. Trois offensives considérables furent surtout menées contre le fort Saint-Nicolas qui protégeait les deux ports et le flanc nord-est de la ville. L'héroïsme des défenseurs de ce poste, les décisions judicieuses prises sur les instructions du grand maître Pierre d'Aubusson pour réparer les murailles endommagées conduisirent le commandement turc, impuissant à s'assurer de ce bastion, à concentrer ensuite sur les tours et les courtines du secteur sud-est de la ville les tirs des sept ou huit plus grosses bombardes, tandis que des sapeurs s'employaient à y combler le fossé. Un assaut général fut déclenché le 27 juillet qui, dans un premier temps, déborda les défenseurs, pris sous un feu continu avant que les troupes ottomanes n'escaladent les murs, prennent place sur les courtines et les restes des tours, dont celle de la Langue d'Italie et commencent à se répandre dans la ville. Le grand maître, les chevaliers qui l'entouraient, les hommes d'armes du Ponant venus assurer la défense de la ville et les habitants, grecs et latins, déployèrent des efforts considérables pour résister. Pierre d'Aubusson qui reprenait possession des murailles avec ses fidèles fut blessé et jeté à bas, mais reprit le combat. Les assaillants trop nombreux sur les points hauts, surpris dans leur élan et repoussés, tombèrent sur ceux qui arrivaient et, au bout de quelques heures, la ville resta finalement aux Rhodiens qui ne firent pas de quartier aux quelques centaines de Turcs qui étaient parvenus à entrer dans le bourg. Le siège avait duré plus de trois mois, les pertes, du côté ottoman, étaient considérables y compris pour leur commandement. L'arrivée de deux naves napolitaines avec un millier d'hommes d'armes à bord ne fit que hâter le rembarquement de l'armée ottomane.

L'histoire du siège est bien documentée. Le vice-chancelier de l'Ordre des Hospitaliers, Guillaume Caoursin, en a laissé une relation en latin, aussitôt traduite dans les principales langues européennes et diffusée par un grand nombre d'éditions incunables⁶. Le manuscrit de

¹ Ce texte est celui d'une communication présentée à la *Société nationale des Antiquaires de France*, le 30 novembre 2011, dans la salle traditionnelle du pavillon Mollien, au Louvre, sous la présidence de Jannic Durand, conservateur général du Patrimoine. Les impératifs actuels touchant l'impression des bulletins de cette société savante, fondée en 1804, ont conduit à donner ici ce texte, dont seul un résumé sera donc imprimé dans le *bulletin 2010-2011* des Antiquaires.

² Jean-Bernard de Vaivre, « Forteresses de l'Ordre de Saint-Jean dans le Dodécanèse. Les châteaux de Narangia et de Symi », communication en 2010 à la *Société nationale des Antiquaires de France*, seul le texte concernant Symi doit paraître dans le bulletin des Antiquaires, celui touchant Narangia ayant été publié dans notre numéro 25.

³ J.-B. de Vaivre, « L'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem dans le Dodécanèse. Notes d'héraldique sur Kalymnos, Antimachia et Symi », *Archives héraldiques suisses*, 2011-II, p. 150-158.

⁴ J.-B. de Vaivre, « Essai de chronologie des campagnes de construction du château Saint-Pierre (Bodrum, Turquie) », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (CRAI)*, 2009, p. 601-622 ; « Le château Saint-Pierre et ses campagnes de construction », *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, t. 89, 2010, p. 69-135 ; « Une campagne méconnue au château Saint-Pierre au XV^e siècle », *CRAI*, 2011.

⁵ Nicolas Prouteau, « Les sièges de Rhodes à l'époque médiévale », *Les sièges de Rhodes de l'Antiquité à la période moderne*, éd. Nicolas Faucherre et Isabelle Pimouguet-Pédarros, Centre de recherches en histoire internationale et atlantique (Actes du colloque à l'Université de Nantes en juin 2009), Rennes, 2010, p. 201-217.

⁶ Sur le personnage de Caoursin : Nicolas Vatin, *Sultan Djem. Un prince ottoman dans l'Europe du XV^e siècle d'après deux sources contemporaines : Vâki'ât-i Sultân Cem*, Œuvres de Guillaume Caoursin, Ankara, *Publications de la société turque d'histoire*, 1997 ; Theresa M. Vann, « Guillaume Caoursin's *Descriptio obsidione* [sic] *Rhodiae* and the archives of the Knights of Malta », *The Crusades and the Military Orders. Expanding the Frontiers of Medieval Latin Christianity*, dir. Zsolt Hunyadi et Jozsef Laslosky,

dédicace de son œuvre au grand maître d'Aubusson, est décoré d'une série de miniatures exceptionnelles, apportant des précisions que ne donne pas le récit du vice-chancelier, mais qui sont confirmées par une autre relation, rédigée par Mary du Puis, dont le texte fut rapidement imprimé à Paris et à Audenarde, avant d'être relayé, deux siècles plus tard par l'abbé de Vertot. Un autre texte, *l'Histoire journalière du siège*, mis en lumière par Laurent Vissière, apporte une connaissance incomparable des événements : il s'agit du journal tenu par un défenseur anonyme de la cité, qui nota, durant trois mois, tout ce que les habitants avaient vécu au jour le jour⁷. D'autres sources donnent en outre quelque lumière incidente sur cet épisode, notamment les récits de pèlerins ayant fait étape à Rhodes dans les semaines ou les années suivant le siège⁸.

Le tableau d'Épernay⁹, constitue enfin une source iconographique de premier ordre et prouve qu'au-delà du texte de la relation de Caoursin rapidement répandue dans toute l'Europe pour faire connaître la défaite ottomane, des plans et des carnets de dessins très précis ont franchi la Méditerranée pour illustrer les hauts faits de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem et de son grand maître.

Pierre d'Aubusson avait, avant son élection à la tête de l'Ordre, été nommé par son prédécesseur intendant des fortifications dès 1472 et il s'était employé dès ce moment à les renforcer, tâche qu'il poursuivit sans re-

lâche lorsqu'il fut, quatre ans plus tard élu grand maître. Il est certain que sa forte personnalité, ses qualités d'organisateur, l'ascendant qu'il avait sur tous ont considérablement contribué à cette victoire. Les vingt-trois années qu'après le siège, il passa encore à la tête de l'Ordre et au cours desquelles il contribua à en renforcer le rayonnement le confirment.

Cet homme de guerre était également un homme de foi.

Dès 1461, jeune commandeur de Salins et de Maisonnisses dans la Langue et prieuré d'Auvergne, alors châtelain de Rhodes, fr. Pierre d'Aubusson avait institué, en l'église conventuelle Saint-Jean, une chapelle dédiée à la Vierge¹⁰, dotée par un bien acquis dans le *collachium* et dont la situation est précisément décrite dans une bulle en date du 29 juillet de cette année-là du grand maître Milly. Cette fondation fut d'ailleurs complétée ultérieurement par d'autres dans la même église conventuelle¹¹.

Cela étant, de nombreux édifices religieux de la cité de Rhodes avaient été, soit fortement endommagés, soit détruits par les assaillants lors du siège. Parallèlement aux travaux de reconstruction des murailles de la ville, des dispositifs de défense avec creusement de nouveaux fossés, Pierre d'Aubusson s'attacha très vite à restaurer églises et chapelles. Au sud-ouest de la cité de Rhodes, la chapelle de Philerimos (Fig. 1) qui abritait une icône¹² très vénérée de la Vierge, transportée dans la ville avant l'attaque, avait été détruite par les Ottomans. Le grand maître la fit refaire (Fig. 2 et 3) et on en a le témoignage par les culots des voûtes qui portent, sculptés, des écus à ses armes, la croix ancrée (Fig. 4). Une bulle du grand maître, datée du 1^{er} juin 1497, précise les modalités de la fondation du grand maître¹³.

Il fit aussi construire, dans le bourg de Lindos, sous la château qui était lui-même doté d'une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste, une église dont le campanile (Fig. 5) est encore orné d'un caisson à ses armes et d'un autre, plus petit, avec celles du commandeur fr. Jacques Aymer¹⁴ (Fig. 6).

Budapest, 2001, p. 108-120 ; et Jean-Bernard de Vaivre, « La maison de Guillaume Caoursin à Rhodes », *Archives héraldiques suisses*, 2008-II, p. 224-230 ; « Guillaume Caoursin, ses origines douaisiennes et son portrait », *ibid.*, 2009-II, p. 193-201 ; « Le siège de 1480, les tremblements de terre de l'année suivante et le remodelage de la ville de Rhodes », Laurent Vissière, « Guillaume Caoursin : une conscience européenne en Méditerranée », dans *La noblesse et la croisade à la fin du Moyen Âge : piété, diplomatie, aventure*, Actes du colloque de Prague (26-27 octobre 2007), dir. Martin Nejetly et Jaroslav Svatek, Toulouse, 2009, p. 245-275 ; « Par les mots et par l'image. Le triomphe des chevaliers de Rhodes en 1480 », dans *Les sièges de Rhodes de l'Antiquité à la période moderne*, Actes du colloque de Nantes (8 juin 2009), dir. Nicolas Faucherre et Isabelle Pimouguet-Pédarros, Rennes, 2010, p. 219-244 ; « Propagande et défense de la foi. L'exemple des chevaliers de Rhodes à la fin du XV^e siècle », Actes du colloque de Québec (20-21 mai 2011), *sous presse*.

⁷ Le texte n'est connu que par une copie lacunaire, datée du 13 septembre 1495, qui a reçu au XVII^e siècle le titre d'*Histoire journalière du siège de Rhodes* [désormais *HJ*] (BnF, Dupuy 255). Malgré ses manques, il demeure la meilleure relation connue du siège.

⁸ Tout ceci sera développé dans le livre que Laurent Vissière et moi préparons, « *Tous les déables d'enfer* ». *Récits du siège de Rhodes par les Ottomans en 1480*, à paraître chez Droz, à Genève.

⁹ Sur ce tableau, voir Étienne Hamon : « Un présent indésirable : l'ex-voto de la victoire de Rhodes en 1480 à Notre-Dame de Paris », *Bulletin monumental*, 167-IV (2009), p. 331-336 ; et Laurent Vissière, « Note sur l'inscription latine du tableau du *Siège de Rhodes*, conservé à Épernay », *ibid.*, p. 337-338. Sur les représentations de Rhodes à la fin du Moyen Âge : Jean-Bernard de Vaivre : « Autour du grand siège de 1480. Descriptions de Rhodes à la fin du XV^e siècle », *Bulletin de la Société de l'histoire et du patrimoine de l'ordre de Malte*, n° 22 (2009), p. 36-117.

¹⁰ Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. 1634, fol. 32 v°-34 r° et Archives de l'Ordre de Malte, Bibliothèque nationale de La Valette (abrégé AOM), 371 fol. 212 v°-213 r°.

¹¹ Une autre fondation, nettement postérieure, fut faite en 1497 (Bibl. Sainte-Geneviève, ms 1634, fol. 3 v°-7 v°). Toutes ces chapellenies nécessitaient un revenu destiné au chapelain. Sur la question de chapellenies, on renvoie à Nicole Bériou, « Les chapellenies dans la province ecclésiastique de Reims au XIV^e siècle », *Revue de l'Église de France*, 1971, t. 57, p. 227-240.

¹² Giovannella Ferraris de Celle, *La Madonna del Fileremo*, Vérone, 1988.

¹³ Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms 1634, fol. 7 v°-10 r°.

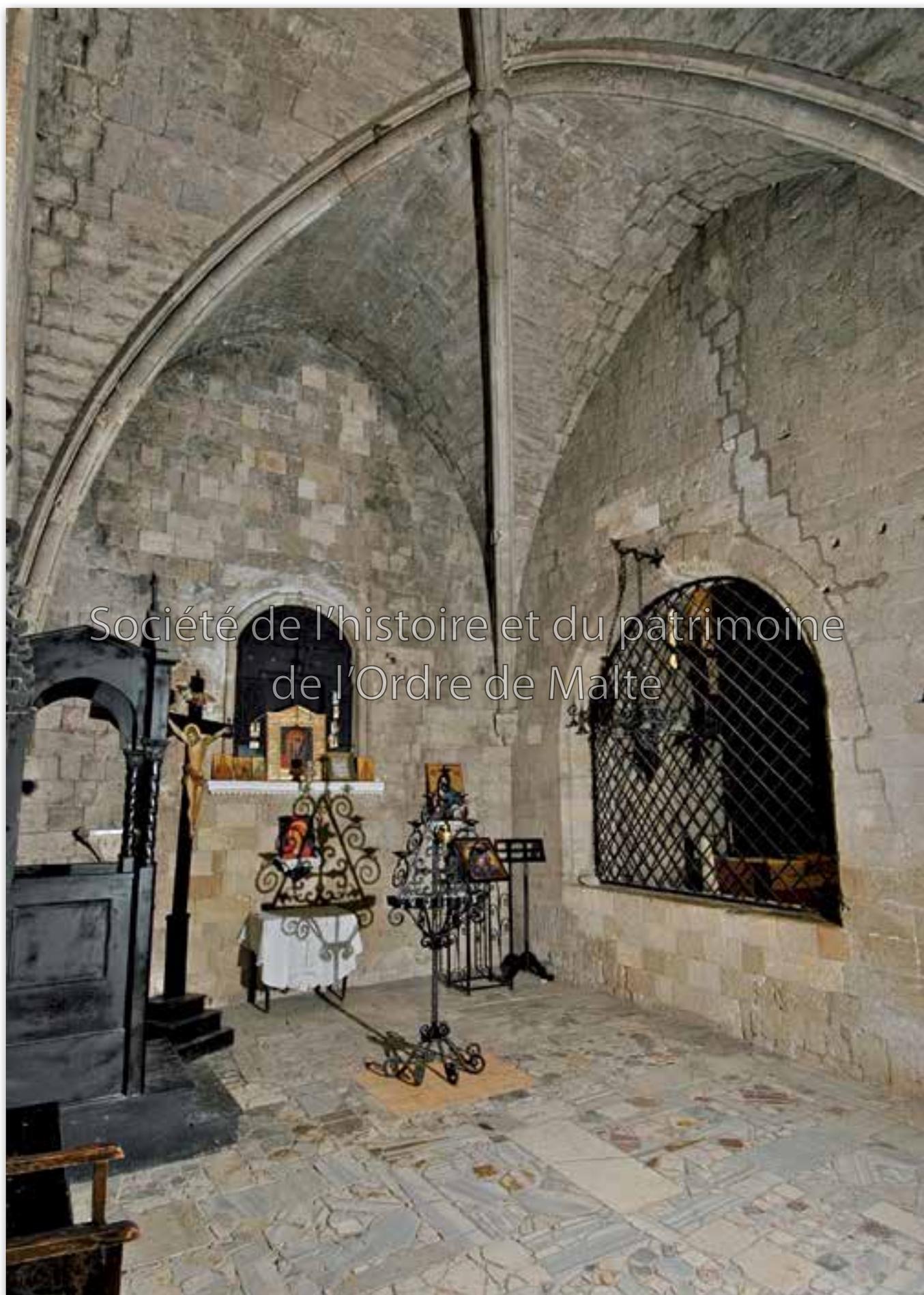
¹⁴ Les photographies du campanile et des caissons ont été données dans l'article relatif au commandeur fr. Jacques Aymer. J.-B. de Vaivre, « Jacques Aymer, commandeur des Hospitaliers et bâtisseur », bulletin de la *Société de l'histoire et du patrimoine de l'Ordre de Malte*, n° 21, 2009, p. 22-23.



Fig. 1. - L'église de Philerimos, dessin de Witdoeck pour Rottiers en 1824 (cl. JBV).



Fig. 2. - L'intérieur de l'église de Philerimos, dessin de Witdoeck pour Rottiers en 1824 (cl. JBV).



Société de l'histoire et du patrimoine
de l'Ordre de Malte

Fig. 3. - L'intérieur de la chapelle de Philerimos. État en 1986 (cl. JBV).



Société de l'histoire et du patrimoine
de l'Ordre de Malte

Fig. 4. - Détail d'un culot de la chapelle de Philerimos, aux armes de Pierre d'Aubusson (cl. JBV).



Société de l'histoire et du patrimoine
de l'Ordre de Malte

Fig. 5. - Campanile de l'église Sainte-Marie, à Lindos (cl. JBV).



Société de l'histoire et du patrimoine
de l'Ordre de Malte

Fig. 6. - Caissons du campanile de l'église de Lindos avec les armes du grand maître d'Aubusson et du commandeur fr. Jacques Aymer (cl. JBV).

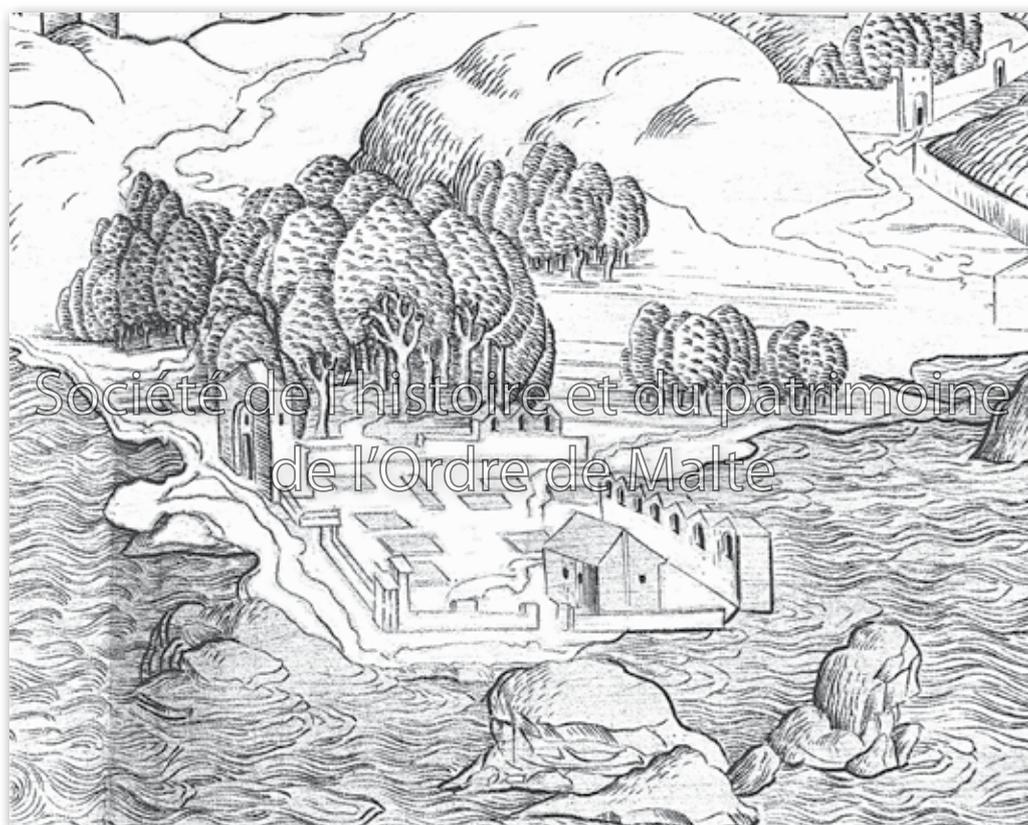


Fig. 7. - Site de la chapelle Saint-Antoine après le siège. Gravure de l'incunable de Nicole Le Huen (cl. JBV).

La chapelle Saint-Antoine, située à l'extérieur des murailles de la ville, au septentrion, était, avec le jardin planté d'arbres fruitiers qui l'entourait, le lieu de sépulture des frères décédés à Rhodes, comme de certains pèlerins appartenant à des familles notables qui avaient perdu la vie soit à bord des galées se rendant à Jérusalem ou en revenant, soit lors de leur étape dans la cité (Fig. 7). Dans les semaines ayant précédé le siège, le grand maître Pierre d'Aubusson avait fait détruire en partie cet édifice pour qu'il ne serve pas de repaire aux assaillants : « *Item fuit deliberatum pro indemnitate civitatis quod diruatur ecclesia S. Antonii et Beate Marie Lemonistre*¹⁵ ». Les Turcs établirent cependant autour de cette église Saint-Antoine plusieurs de leurs bombards derrière des mantelets pour tirer sur le fort Saint-Nicolas, qui se trouve exactement à l'est du site ancien de cette chapelle. L'artillerie ottomane causa d'ailleurs des dommages considérables à la tour Saint-Nicolas, mais l'ennemi ne put s'en emparer. Très vite après le départ des Turcs, Pierre d'Aubusson décida de faire reconstruire l'édifice. Dès le 11 septembre 1480, ce qui subsistait de cette église fut détruit, à l'exception, disent les textes, de la chapelle – sans doute le bras sud du transept – située vers le château de Rhodes¹⁶. Un an plus tard, le 25 octobre 1481, il

était décidé de reconstruire entièrement cette église qui avait été détruite « *pro tuitioni urbis Rhodi specialiter ad conservationem turris Sancti Nicolai*¹⁷ ». Il la dota ultérieurement, ainsi que le confirme une bulle de 1497¹⁸.

Quant à la chapelle Sainte-Marie Élémonitre¹⁹ – c'est-à-dire église de la Vierge de Miséricorde ou de la Vierge de l'intercession –, elle avait, au moins en partie, été rasée à la veille du siège. Les indications de l'auteur

¹⁷ AOM 76, fol. 81 v°.

¹⁸ « *Considerantes et pio animo memorie tenentes quod apud ecclesiam extra urbem Rhodi a parte aquilonis paululum sitam sub titulo sancti Antonii erectam et in prisco sacelli seu ecclesie vel chymiterii fundo de novo restitutum et edificatam ac impensa nostras ornatam, ut conspicitur, quia vêtus sacellum obsidione Turcensi urbem Rhodum opugnante propter machinas illic locatas quarum impetus turrim Sancti Nicolay e regione sitam concuciebat erat penitus prolapsus et prostratum atque concassatum ommune quidem cimiterium et sepultura commilitonum ordinis nostri et quorundam defunctorum magistrorum bajulorum et priorum jamdudum institutum, ubi hactenus officium divinum ut decet non celebratur non sine onere consciencie et honoris... Datum Rhodi die prima mensis Junii anno ab Incarnato Christo Jhesu domino nostro millesimo quadringentesimo nonagesimo septimo*», Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms 1634, fol. 10v°-11r°.

¹⁹ Sainte-Marie Élémonitre est appelée de manière assez variable par les Occidentaux (*les Limonittez, l'Elemonitre...*) ; cette église de la Vierge de Miséricorde se situait assez près des remparts, au sud. Elle aurait dû être détruite (AOM, 76, fol. 50) avec les autres monuments périurbains (AOM, 76, fol. 62 ; analyse par Bosio, *Dell'Istoria della sacra Religione et ill.ma militia di S. Giova Gerosolomitano di nuovo ristampata e dal medesimo autore ampliata*, Rome, 1629, t. II, p. 431-432), mais elle ne le fut pas ou fut rapidement restaurée, car Jacques de Bourbon l'a vue (*Oppugnation...*, fol. 33v°).

¹⁵ AOM 76, fol. 50 r°.

¹⁶ « *Ecclesia S. Antonii, diruatur in totum excepta capella quae est in latere respiciente castellum Rhodi, que remaneat ad faciendam servicia solita pro defunctis* », AOM 76, fol. 52 r°.



Fig. 8. - Le camp turc installé autour de la chapelle Saint-Antoine, BnF, lat. 6067, fol. 26r° (cl. JBV).

de l'*Histoire journalière* et diverses mentions contemporaines de cette église, qui était située au-delà de contrescarpe, mais voisine de la porte Saint-Athanase, laissent penser qu'elle se trouvait sur le lieu où fut reconstruite, au temps de l'occupation italienne, une église moderne sous le vocable de saint François (Άγιος Φραγκίσκος), au croisement de l'actuelle rue Philellenon, les usages conduisant très souvent à conserver au même endroit les lieux de culte.

C'est pour commémorer spécialement la victoire sur les Turcs que Pierre d'Aubusson aurait fait édifier à Rhodes, à ce que prétendent les historiens, deux nouvelles églises, à l'emplacement où les troupes ottomanes étaient entrées dans la cité et en avaient été repoussées, l'une sous le vocable de Notre-Dame de la Victoire, l'autre de saint Pantaléon²⁰, dont la fête est célébrée le 27 juillet, date de la victoire. Le second siège de 1522, fatal aux Hospitaliers, l'a également été pour de nombreux édifices, totalement ou partiellement détruits lors de ces derniers combats. En outre, les modifications apportées à plusieurs secteurs de la ville durant des siècles ont for-

tement bouleversé²¹ cette zone sud-est du bourg et n'ont pas facilité l'identification de ces deux édifices religieux (Fig. 9). On a aussi trop souvent oublié que ces édifices furent, au moins en partie, rapidement détruits, dès avant le départ des chevaliers. Dans le récit de Jacques, bâtard de Bourbon, du dernier siège de 1522, il est en effet écrit que le grand maître Villiers de l'Isle-Adam, voyant une partie de la muraille ouverte par les troupes turques « *fit incontinent abattre une partie de l'église Notre-Dame de la Victoire et d'une autre église de Grecs dite Saint-Pantaléon et par dedans commencèrent à faire les repairs*²² ». Ce secteur était d'ailleurs encore, en 1522, réputé faible²³.

Pendant longtemps, on a voulu voir les restes de cette église Notre-Dame de la Victoire dans les ruines d'un édifice dont il subsiste l'emplacement du chœur ainsi que des arcs formerets et des arrachements de voûte sur ce

²⁰ Saint Pantaléon de Nicomédie naquit et fut martyrisé dans cette dernière ville sous l'empereur Maximin, au début du IV^e siècle. Fils d'Eustorge, sénateur de Nicomédie, il étudia d'abord la médecine avant d'être baptisé. Comme saint Luc, les frères Côme et Damien, il fait partie des saints anargyres. Il est, avec saint Nicolas, un des rares saints révéérés tant en Orient qu'en Occident. Louis Réau, *Iconographie de l'art chrétien, Iconographie des saints*, t. III, Paris, 1959, p. 1024-1026.

²¹ Les bombardements de la Seconde Guerre mondiale ont en outre particulièrement affecté ce secteur de la ville *intra muros*.

²² Jacques, bâtard de Bourbon, *La grande et merveilleuse et très cruelle oppugnation de la noble cité de Rhodes*, Paris, 1526, fol. XXIX r°. Texte réédité : *La prise de Rhodes par Soliman le Magnifique. Chroniques et textes turcs, français, italiens, anglais et espagnols (XVI^e-XVII^e siècles), traduits et commentés*, éd. Jean-Luc Nardone, Cahors, 2010, p. 164.

²³ Le bâtard de Bourbon écrit d'ailleurs qu'au début du second siège, « *le très illustre seigneur grand maitre partit de son palais et s'en alla loger près l'église Notre-Dame de la Victoire pour être lieux assez douteux et faible. Et pour ce qu'à l'autre siège l'assaut fut donné audit lieu* », *op. cit.*, fol. XII v°.

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant au

10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

LE GISANT DE FR. HELIE DU BOIS, PRIEUR DE CHAMPAGNE ET COMMANDEUR DE CHALON DE L'ORDRE DES HOSPITALIERS

En 1974, Jean Adhémar qui était encore à la tête du cabinet des Estampes et de la photographie de la Bibliothèque nationale de France et, parallèlement, rédacteur en chef de la prestigieuse revue que fut la *Gazette des Beaux-Arts*, commença à y publier, avec l'aide de Mesdames Gertrude Dordor et Jacqueline Armingeat, *Les tombeaux de la collection Gaignières*¹. En cordiales relations avec lui, je lui fis remarquer que l'excellent inventaire, pris comme source, qu'avait rédigé en 1891 Henri Bouchot² ne comportait cependant pas certains des dessins que Gaignières avait fait copier sur les relevés effectués antérieurement par Pierre Palliot³ dans les églises de Bourgogne.

Comme je les avais étudiés et pris des clichés, grâce à la bienveillance des conservateurs de l'époque au cabinet des Manuscrits, Jean Adhémar, qui avait plusieurs fois accueilli dans la *Gazette* d'autres de mes articles sur des monuments ou des objets d'art de la période médiévale, me demanda de compléter sa propre publication de plus de deux mille dessins de dalles funéraires et de tombeaux, en donnant ceux qui n'avaient pas trouvé place dans les trois importantes livraisons de la revue publiées jusqu'en août 1977. Étant en poste à l'étranger, puis fort occupé à mon retour en France, ce ne fut qu'en 1986 que purent paraître les « *Dessins inédits de tombes médiévales bourguignonnes de la collection Gaignières*⁴ », qui comptent 248 numéros.

Le sujet ayant été centré sur la période médiévale, il fut décidé de l'arrêter, arbitrairement, à l'année 1505 avec le beau gisant, disparu, d'Othon de Grandson. Tous les autres clichés de dessins de tombes postérieures restèrent

donc dans les cartons. Peut-être sera-t-il possible de les sortir un jour des boîtes où ils dorment depuis plus d'une quarantaine d'années.

Une recherche sur un tout autre personnage a conduit à y retrouver récemment le dessin du gisant, levé par Pierre Palliot, dans l'ancienne église de Voulaines⁵ – détruite au début du XIX^e siècle et reconstruite depuis lors sur le même emplacement – de fr. Hélié du Bois, prieur de Champagne de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. À la fin de l'Ancien régime, le bon abbé Courtépée⁶, principal du collège des Godrans de Dijon, parcourant la Bourgogne durant les vacances d'été depuis 1770, avait rédigé une note sur cette église et sur la commanderie : « *En l'église, grands-prieurs inhumés, Franç.-Hélié⁷ Dubois, chambellan du roi, 1510 ; Phil. de Foissi, lieutenant pour le roi sur les galères, 1616 ; Franç. de Courseuil-Rouvrai, 1658⁸. Sur une plaque de cuivre en l'église, on lit l'éloge de Jean de Frenoy qui construisit le fourneau neuf, rétablit la forge en 1690, fit creuser le caveau des grands prieurs où il fut inhumé en 1703, ainsi que Charles Charbonneau de Forte-Écuyère, son successeur, 1719 ; Nic. Beaupoil de St-Aulaire de Lanmary, 1756 ; Hippolyte de Marbeuf, grand-prieur actuel depuis 1775, ayant succédé à Adrien de Vignacour. Au château, fortifié en 1362, grosse tour carrée très élevée, du temps des Templiers ; les autres tours, avec le reste du château, ont été reconstruites par Michel de Sèvre, grand-prieur depuis 1572 à 1590 : on lit en plusieurs endroits ces mots : Manet alta mente repostum ; et sur la porte d'entrée : veritas odium parit. Comme il était conseiller d'État, on*

¹ Jean Adhémar, Gertrude Dordor, *Les tombeaux de la collection Gaignières. Dessins d'archéologie du XVII^e siècle*, extrait avec toison séparée de la *Gazette des Beaux-Arts*, Paris, juillet-septembre 1974, juillet-septembre 1976, juillet-août 1977.

² Henri Bouchot, *Inventaire des dessins exécutés pour Roger de Gaignières et conservés aux départements des Estampes et des Manuscrits*, Paris, 1891, 2 vol.

³ Pierre Palliot, *La vraie et parfaite science des armoiries. Reproduction en fac-similé de l'édition de Dijon - Paris publiée en 1660. Introduction de Jean-Bernard de Vaivre*, Paris, 1979, In-4^o XXXV- 32 pages n. c. + 678 + 49 pages n. c., figures, particulièrement les pages XII sq., comme souligné dans le compte rendu de René Gandilhon, *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1980, t. 138-1, p. 112-113.

⁴ Jean-Bernard de Vaivre, « Dessins inédits de tombes médiévales bourguignonnes de la collection Gaignières », *Gazette des Beaux-Arts*, octobre-novembre 1986, 68 p.

⁵ Voulaines-les-Templiers, Côte d'Or, arr. Montbard, cant. Recey-sur-Ource. Voulaines est un bien que l'Ordre de l'Hôpital reçut après la suppression du Temple, qui avait fondé cet établissement au XII^e siècle. Bien qu'un grand nombre de chapitres du prieuré de Champagne y furent tenus, Voulaines ne fut jamais considérée que comme membre de la commanderie, voisine, de Bures, en dépit de sa fortification, renforcée en 1362, qui explique que ce site fut souvent choisi par les prieurs comme résidence, d'autant qu'y furent centralisées les archives. Le « château » de Voulaines fut détruit à la suite de la Révolution, à l'exception de l'une de ses tours.

⁶ Courtépée et Béguillet, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne, 3^{ème} édition, augmentée d'une préface de notes et de corrections par M. Pierre Gras et M. le professeur Jean Richard*, Avallon, 1967-1968, 4 vol., la notice sur Voulaines dans le t. IV, p. 296.

⁷ Courtépée a pris pour l'initiale d'un prénom l'abréviation pour frère.

⁸ Cette dalle existe encore, bien qu'en grande partie cachée, dans le sol de l'église actuelle.

croit qu'ayant dit trop librement son sentiment à Henri III, il en fut disgracié. La salle du Chapitre est ornée des portraits des grands-maîtres. »

L'abbé Courtépée ne précise pas si certaines de ces tombes étaient des monuments en ronde-bosse ou s'il s'agissait de dalles de pierre gravées ou de lames de laiton, comme il en exista dans les églises de France. Il n'est d'ailleurs pas exclu que l'intérieur de l'église de Voullaines ait subi des remaniements, sans doute dès les dernières années du XVII^e siècle, lors du creusement d'un caveau par fr. Jean de Frenoy. En grande partie reconstruite, l'église actuelle ne contient malheureusement plus toutes ces anciennes tombes⁹.

Le libraire et imprimeur Pierre Palliot était venu à Voullaines avant 1660 et il y vit un gisant, qui était celui de fr. Hélié du Bois, prieur de Champagne¹⁰.

Hélié du Bois appartenait à une famille du Poitou et serait le second fils de Paonnet du Bois, écuyer, seigneur du Port, et de Marguerite de Toutessans¹¹. Il était neveu de fr. François du Bois, chevalier de Rhodes, prieur d'Aquitaine¹², et eut un frère, Jacques, également dans l'Ordre. Après avoir été dispensé de caravanes au château Saint-Pierre, il accompagna son oncle, fr. François du Bois¹³, prieur d'Aquitaine, à Venise et à Rome et reçut la commanderie de Thevalle¹⁴, le 8 octobre 1456¹⁵. Trois ans plus tard, il fit partie de la suite de l'ambassadeur de l'Ordre auprès du Soudan¹⁶ et assista au chapitre général de Rhodes en octobre de la même année¹⁷. En juillet 1463, il reçut la commanderie

de Beauvais¹⁸, au prieuré d'Aquitaine¹⁹. Le 12 février 1479, fr. Hélié fut élu trésorier général de la Religion²⁰, charge qu'il conserva²¹ jusqu'au 14 avril 1484, date à laquelle il devint Hospitalier²², c'est-à-dire pilier de la Langue de France, ce qui lui imposait en principe une présence permanente à Rhodes. Au bout de cinq ans, et bien qu'appartenant au prieuré d'Aquitaine, il fut, le 29 janvier 1489, promu prieur de Champagne²³. Fr. Hélié du Bois devait être bien considéré par le grand maître Pierre d'Aubusson, le texte des provisions pour le prieuré de Champagne, sans doute rédigé par le vice-chancelier Guillaume Caoursin, conservant au nouveau prieur les commanderies de *Villeguast*²⁴ et *Baigneux*²⁵, pourtant dans la Langue de France, qu'il pouvait ainsi cumuler avec les chambres prieurales de *Burres*²⁶, *Beaune*²⁷, *Espailly*²⁸ et *Lorraine*²⁹, avec leurs divers membres. Il s'intitule d'ailleurs «grand prieur en Champagne et commandeur des commanderies de Beaune, Bures, Espailly et Lorraine oudit prioré et des commanderies de Willegast, Baignoux, Vouston et le Foilhoux, ou prioré

¹⁸ Beauvais-sur-Matha, Charente-maritime, arr. Saint-Jean d'Angely, cant. Matha.

¹⁹ AOM 374, fol. 15 r°.

²⁰ AOM 76, fol. 8 v° et J. J. Sarnowsky, *Macht und Herrschaft im Johanniterorden des 15. Jahrhunderts. Verfassung und Verwaltung der Johanniter auf Rhodos (1421-1522)*, Münster, 2001, p. 659.

²¹ Fr. Hélié du Bois fut nommé capitaine du château Saint-Pierre. (AOM 76, fol. 71 v°). Ce projet de nomination entraîna quelques difficultés car, selon le statut de l'Ordre, le trésorier général devait être présent au couvent et quelques frères de la Langue de France demandèrent que fr. Hélié du Bois renonça à sa fonction ; les votes de la Langue de France par 24 voix contre 16, se prononcèrent pour la poursuite des fonctions de trésorier, mais l'affaire fut finalement portée au conseil (AOM 76, fol. 71 r°-v°). Le 8 décembre 1481, fr. Hélié du Bois, trésorier général, reçut autorisation de se retirer et d'arrender ses commanderies de Beauvais, du Perrot de La Rochelle et de Bagnault pour trois années pour faire face aux charges du château saint-Pierre, à la tête duquel il venait d'être nommé (AOM 388, fol. 13 v°). Il n'est cependant pas sûr que fr. Hélié du Bois ait assuré ces fonctions au château Saint-Pierre, en tout cas pas en permanence. Son prédécesseur était en effet fr. Francesc de Boxols, qui avait été nommé pour la seconde fois en 1478, était là durant le siège de Rhodes et resta en place jusqu'en 1482 et avait, de nouveau, la direction de la place en 1484. Jean-Bernard de Vaivre, « Le château Saint-Pierre et ses campagnes de construction », *Monuments Piot*, t. 89, 2010, p. 69-135.

²² AOM 76, fol. 152 r° et Sarnowsky, *Macht...*, p.654. Il conserva cette charge jusqu'au 30 janvier 1489 (AOM 389, fol. 14 r°) lorsqu'elle fut donnée à fr. Régnier Pot.

²³ AOM 389, fol. 16-17.

²⁴ Villegats, Charente, arr. Angoulême, cant. Ruffec.

²⁵ Bagnault, sur la commune d'Exoudun, Deux-Sèvres, arr. Niort, cant. La Motte-Saint-Héray.

²⁶ Bure-les-Templiers, Côte-d'Or, arr. Montbard, cant. Recey-sur-Ouche.

²⁷ Beaune, Côte-d'Or, chef-lieu d'arr.

²⁸ Épailly, commune de Courban, arr. Montbard, cant. Montigny-sur-Aube.

²⁹ L'importante commanderie de Lorraine était centrée autour de Nancy (Saint-Jean de Vieil-Aître) et comprenait des membres comme Norroy, Robécourt et Xugny, souvent dotés de commandeurs particuliers, et elle fut durant tout le XV^e siècle et jusqu'à la mort de fr. Hélié, une chambre prieurale.

⁹ La dalle de fr. François de Courseulles fera ultérieurement l'objet d'une note.

¹⁰ Palliot avait écrit en marge de son dessin : *Tumbeau dans la paroisse de Voullaine dans le milieu du chœur, tout de belle pierre*. L'original de son dessin, recopié par Boudan, le dessinateur de Gaignières, se trouvait dans le *tome I^e*, page 507 des volumes manuscrits de Palliot, détruits dans un incendie à Dijon au XVIII^e siècle.

¹¹ Selon H. Beauchet-Filleau, *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, Poitiers, 1891, t. I, p. 584. Toutefois, la date de 1443, donnée pour le mariage des parents supposés laisse planer des doutes sur cette filiation ou sur la date réelle du mariage, compte tenu de celle des premières mentions avérées de fr. Hélié dans l'Ordre en 1454, outre le fait que Beauchet-Filleau ignore tant fr. François du Bois, prieur d'Aquitaine à cette dernière date et oncle de Hélié, que fr. Jacques du Bois, frère du même Hélié. L'auteur du *Dictionnaire des familles du Poitou*, ouvrage montrant qu'un grand nombre de personnages – et pas tous de la même lignée – portaient à ces époques le prénom de Hélié, rattache celui dont on parle aux du Bois de Saint-Mandé à qui il donne des armoiries *d'or à trois tourteaux de gueules, alias de sable*.

¹² Archives de l'Ordre de Malte (abrégé AOM), Bibliothèque nationale de La Valette, 366, fol. 16-17 r°.

¹³ Ce dernier est souvent mentionné dans les archives et par G. Bosio, *Dell'Istoria della sacra Religione et ill.ma militia di S. Giova Gierosolomitano di nuovo ristampata e dal medesimo autore ampliata*, Rome, 1629, t. II, p. 248, 249, 259, 283.

¹⁴ Thevalle, sur la commune actuelle d'Avenières, Mayenne, arr. Laval, cant. Laval-Est.

¹⁵ AOM 366, *loc. cit.*

¹⁶ AOM 369, fol. 77 r°.

¹⁷ AOM 282, fol. 54 r°.



Fig. 1 - Église du Temple de Chalon, état actuel (cl. JBV).

d'Aquitaine, conseiller et chambellan du Roy³⁰ nostre sire³¹». Le 22 septembre 1501, le grand maître décida de l'envoyer auprès de Philippe de Clèves, capitaine général de la flotte du roi de France en Méditerranée, laquelle devait rejoindre celle de Venise et qui attaqua Mytilène³². Au cours de la quinzaine d'années qu'il passa en Champagne, il eut souvent maille à partir avec fr. Pierre de Bosredon³³, qui finit par lui succéder à la tête du prieuré de Champagne après sa mort, survenue le 2 juillet 1510 en

la commanderie de Chalon. Son décès ne fut rapporté à Rhodes que tardivement, au début de l'année 1511³⁴.

Il ne semble pas y avoir traces de la date exacte de l'attribution de la commanderie de Chalon à fr. Hélié du Bois. Ce ne peut être avant la mort du précédent titulaire, fr. Régnier Pot, mort le 22 septembre 1498 à Rhodes, où il fut inhumé sous une belle dalle tumulaire, sculptée aux frais du commandeur Villiers de l'Isle-Adam³⁵. Fr. Hélié du Bois parvint sans doute à obtenir cette commanderie de Chalon dans les toutes premières années du XVI^e siècle. Louis Armand-Calliat avançait que ce fut dès 1505³⁶, mais

³⁰ Un nombre significatif de chevaliers de Rhodes occupèrent de telles fonctions, de nature à faciliter leur carrière au sein de l'Ordre.

³¹ Archives de Saône-et-Loire, H 475, n° 11.

³² Claude de Seyssel, *Les louenges du Roy Louis XII^e de ce nom, édition critique de Patricia Eichel-Lojkine et Laurent Vissière*, Genève, 2009, p. 128, n. 118.

³³ Jean-Bernard de Vaivre, « Pierre de Bosredon », *Prier et combattre, Dictionnaire européen des ordres militaires au Moyen Âge*, Paris, 2009, p. 722 et Pierre de Bosredon, *commandeur irascible et bibliophile*, à paraître.

³⁴ G. Bosio, *op. cit.*, p. 596 dit « au début de l'année 1511, fut connue à Rhodes la mort du prieur de Champagne, fr. Hélié du Bois ».

³⁵ J.-B. de Vaivre, « Régnier Pot, lieutenant du grand maître des Hospitaliers et sa dalle tumulaire à Rhodes » dans *Materiam superabat opus. Hommage à Alain Erlande-Brandenburg*, Paris, 2005, p. 255-263.

³⁶ Note *infra*.



Fig. 2 - Croquis par Jules Chevrier de l'état de l'église du Temple de Chalon, 5 mai 1880 (cl. JBV).



Fig. 3 - Dessin gouaché du Temple de Chalon en 1880 par Jules Chevrier (cl. JBV).

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant au

10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

LA TOMBE DE PHILIBERT DE FOISSY, GRAND PRIEUR DE CHAMPAGNE

Le château de Voulaines-les-Templiers s'est peu à peu imposé comme la résidence habituelle des grands prieurs et comme le siège administratif de ce prieuré. Cette demeure avait été fortifiée en 1362, puis largement reconstruite par Michel de Sèvre lorsqu'il fut promu au grand prieuré de Champagne ; cette reconstruction est confirmée par les détails que nous fournit Heberer¹ qui l'a visitée alors qu'il séjournait dans le châtilonnais, entre 1584 et 1586, chez Philippe de Foissy. Philippe, frère de Philibert de Foissy, habituellement nommé monsieur de Thoires, avait chaleureusement reçu chez lui, et engagé comme précepteur de latin et d'allemand, Michael Heberer. Ce voyageur huguenot fait la description d'un château nouvellement construit par le grand prieur alors en titre : « *Dieser Grand Prieur de Champagnie hatte ein schön schloss und lustgarten in Burgund ganz neu gebaut in welchem er an vielen orten diese wort als seinen Rheimen in stein hauen und schreiben lassen 'Manet alta mente repostum'* ». Après la révolution, le domaine a été racheté par un nommé Cousturier, puis en 1825 par le maître de forge Pétot² de la famille des notaires archivistes du Grand-Prieuré. Le château fut alors démoli, à l'exception d'une tour, et remplacé par une grande maison de maître.

L'église paroissiale avait été le lieu de sépultures de nombreux grands prieurs, comme le montrent la monographie de Voulaines de Charles Bizot³. Voici la liste qu'il fournit⁴, liste que j'ai corrigée à l'aide des registres paroissiaux⁵ :

- Pierre de Cullan grand prieur, inhumé sous la chapelle St Hubert le 10 mai 1684.



Fig. 1 - L'église de Voulaines en 1570⁶.

- Jean de Frenoy, grand prieur, décédé à Dijon le 31 mai, âgé de 88 ans, inhumé dans le chœur en un caveau le 3 juin 1707⁷. Une plaque de cuivre dans l'église fait son éloge et rappelle qu'il fit creuser le caveau de grands prieurs.

- Charles de Charbonneau de Forte Ecuyère, décédé à Voulaines le 29 août 1725, inhumé dans l'église.

- Gaspard Félicien de Sommièvre, inhumé le 3 janvier 1732.

- Louis Henri de Beaupoil de Saint-Aulaire, décédé à Chatillon-sur-Seine chez le commandeur Estienne, inhumé dans le caveau destiné pour la sépulture des grands prieurs de Champagne le 30 juillet 1755.

- Bernardin Hippolyte de Marbeuf, inhumé le 27 octobre 1784⁸.

La Révolution a préservé l'église, mais en 1821, celle-ci est en piteux état et « *interdite pour prévenir les suites fâcheuses qui auraient pu en résulter par son peu de solidité et la chute prochaine dont elle était menacée. Des mesures prises à temps n'ont que trop justifié les craintes de sa ruine puisqu'en ce moment cet édifice n'est plus qu'un décombre* ». La commune obtint alors l'autorisation de vendre 43 hectares de ses réserves de bois afin de dégager la trésorerie nécessaire à

¹ *Aegyptiaca servitus : das ist, Warhafte Beschreibung einer dreijährigen Dienstbarkeit, so zu Alexandrien in Egypten ihren Anfang, und zu Constantinopel ihr Endschaft genommen*, Michael Heberer von Bretten, p. 45 ; ce livre sera présenté plus amplement dans la deuxième partie de cet article.

² Michel Miguet, *Templiers et Hospitaliers de Bure*, 2012, p. 113.

³ Charles Lucien Bizot, « Monographie de la commune de Voulaines », 1888, p. 10, dans *Les Cahiers du Châtilonnais* n° 78,

⁴ Je n'ai pas repris les données venant du livre de l'abbé Courtépée car celles-ci sont retranscrites dans ce même bulletin, p. 44, dans l'article de J.-B. de Vaivre : *Le gisant de fr: Hélié du Bois, prieur de Champagne et commandeur de Chalon de l'Ordre des Hospitaliers*.

⁵ État civil de la Côte-d'Or, Registres paroissiaux : commune de Voulaines-les-Templiers, 1672-1792.

⁶ Archives Départementales de la Côte-d'Or/FRAD021_111H14_10©CG21/F.PETOT/2013. Cette vue cavalière a été reproduite dans le livre de Michel Miguet déjà cité, p. 112.

⁷ Et non pas le 13 mai 1702 comme l'écrit Bizot.

⁸ Et non pas le 25 comme l'écrit Bizot, le 25 étant le jour du décès.

1. dame de Vollaive paroise pres charons dans le coeur
 pres le gd autel du costé de l'epistre tombe plate 264
 507
 Tome 1^e

208

foissy
1616.

de foissy
henochien de son ordre

en son vivant grand
 maril
 grand
 maril
 grand
 maril

CV gist frere philibert
 champagne, et commandeur
 de la romagne, conseiller
 du roy en ses conseils des
 tats et priue, lieutenant
 pour le roy sur les gal-
 leres qui tres passa le
 XXIX de mars M. DC. XVI.
 prier dieu pour luy



Saint Jehan de l'oyus de Lem

Fig. 2 – La pierre tombale de Philibert de Foissy (cl. JBV).



Société de l'histoire et du patrimoine
de l'Ordre de Malte

Fig. 3 – Les armes de Nicolas de Foissy dans *Le Martyrologe des chevaliers de S. Jean de Hiérusalem*. (cl. JBY).



Société de l'histoire et du patrimoine
de l'Ordre de Malte

Fig. 4 – La représentation des armes de Philibert de Foissy, erronée, dans *l'armorial de Magneney*.

la démolition et reconstruction du sanctuaire, qui s'opéra entre 1827 et 1829⁹. De toutes les sépultures des grands prieurs s'y trouvant, il ne subsiste plus que la pierre tombale de François de Courseulles, cachée sous l'autel de la Sainte-Vierge.

Au XVII^e siècle, quelques tombes de cette église avaient été représentées dans les manuscrits de Pierre Palliot. Outre celle d'Hélie du Bois qui fait l'objet d'une étude dans ce même bulletin, voici celle de Philibert de Foissy qui se trouvait à côté du grand autel, du côté de l'épître (fig. 2).

Au centre de cette pierre se trouve le blason du grand prieur. Dans le livre d'Heberer¹⁰, une gravure représente ces mêmes armoiries, à l'exception de la Croix de la Religion qui se trouve sur un petit bouclier à part (fig. 5). Il est curieux de noter qu'à la différence du blason gravé dans le livre de Palliot¹¹, ou encore de celui qui se trouve dans *Le Martyrologe des chevaliers de S. Jean de Hiérusalem* à la page consacrée à Nicolas de Foissy¹² (fig. 3), ces armoiries ne représentent pas seulement le cygne des Foissy mais sont composées d'un écartelé aux armes des quatre quartiers de Philibert. On trouve donc un cygne en 1, en 2 les léopards des Dinteville¹³ ; tout porte à croire que le troisième quartier représente

les armes des Ugny, qui sont d'azur, à la fasce d'argent, accompagnées en pointe d'une quintefeuille, et que le dessinateur a dû mal recopier, ne représentant qu'une simple quintefeuille ; le dernier quartier est aux armes des Vienne. Heberer donne une interprétation toute personnelle de ces armes¹⁴ : le cœur comme le lion (pour les léopards des Dinteville), le respect de la vie (pour la rose des Ugny), l'âme qui cherche Dieu pour l'aigle des Vienne, et l'envie de mort (pour le cygne des Foissy). En 1633, soit dix-sept ans après la mort de Philibert de Foissy, ses armes sont représentées par Magneney¹⁵ (fig. 4) sous la forme d'un écartelé, mais dont les deux quartiers inférieurs sont différents des blasons que nous venons de voir : écu écartelé, au 1 d'un cygne, au 2 de deux lions passants surposés, au 3 d'une bande componée ou chargée de trois besants, au 4 d'un lion ; timbré d'un rinceau. Ce qui est la description exacte des armes se trouvant sur le sceau de Bertrand de Foissy, décrit page 539, sous le numéro 4629 dans *l'Inventaire des sceaux de la collection des pièces originales du Cabinet des titres à la Bibliothèque nationale* de J. H. Roman (1909). Au troisième quartier, les armes décrites sont celles des Postel et au quatrième celle des Esparves. À l'évidence, Magneney a confondu les armes de Philibert avec celles de Bertrand, issu d'une autre branche de la famille Foissy, il ne faut donc pas en tenir compte.

⁹ *Monographie de la commune de Voulaines*, art. cit., p. 16.

¹⁰ *Aegyptiaca servitus*, op. cit. entre les pages 446 et 447.

¹¹ *La vraye et parfaite science des armoiries, ou l'indice armorial*, Pierre Palliot, 1664, p. 246.

¹² Mathieu de Goussancourt, *Le Martyrologe des chevaliers de S. Jean de Hiérusalem, dits de Malte...*, 1643, t. 1, p. 309.

¹³ L'ascendance de Philibert de Foissy est détaillée plus loin.

¹⁴ *Aegyptiaca servitus*, op. cit., p. 447.

¹⁵ *Le recueil des armes de plusieurs nobles maisons et familles*, chez Claude Magneney, Paris, 1633.

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant au

10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LE *CARTULAIRE GÉNÉRAL* DE JOSEPH DELAVILLE LE ROULX

Archiviste paléographe sorti brillamment de l'École des Chartes, en janvier 1878, docteur ès lettres et licencié en droit, Joseph Delaville Le Roulx, dont nous avons commémoré récemment le centenaire de sa mort, consacra la totalité de son activité scientifique à l'étude de l'Orient Latin et plus particulièrement à l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. En 1878, il quitta la France et séjourna pendant de nombreux mois dans l'île de Malte, au cours desquels il explora méthodiquement les archives de l'Ordre, ce qui lui permit de publier un ouvrage sur les Archives, la bibliothèque et le Trésor de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem à Malte¹. C'est très vraisemblablement pendant l'élaboration de cet ouvrage qu'a dû germer dans son esprit l'ambitieux projet d'entreprendre la rédaction de ce qui deviendra son œuvre majeure, à savoir le *Cartulaire général de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem* (1100-1310)².

Pour constituer son monumental cartulaire qui comprend quatre énormes volumes in-folio, 3366 pages, 5050 actes, des additions, notes et corrections, ainsi qu'une table générale, Joseph Delaville Le Roulx a rassemblé, en suivant l'ordre chronologique, tous les documents importants, inédits ou non, se rapportant au séjour de l'Ordre en Terre sainte qui s'étend de la prise de Jérusalem au mois de juillet 1099 par les croisés, jusqu'à l'établissement des Hospitaliers à Rhodes en 1310. Il a pris pour règle d'éditer : 1° toutes les pièces antérieures à 1120, à savoir celles qui concernent les débuts de l'Ordre et sa première organisation ; 2° toutes celles qui émanent des hauts dignitaires de l'Hôpital ; 3° toutes celles qui lui furent données par les papes, les empereurs, les rois, les princes et les grands feudataires ; 4° celles qui précisent, quels que soient leurs auteurs, la fondation des commanderies ; 5° celles qui règlent les rapports ou les contestations des Hospitaliers avec les autorités laïques ou ecclésiastiques, et avec les autres ordres religieux ou militaires ; 6° les règles, statuts et usages des Hospitaliers. Par contre, Delaville Le Roulx n'a pas reproduit dans son recueil les titres de propriété relatifs aux biens

acquis par l'Ordre, mais les a signalés en note toutes les fois que l'occasion s'est présentée.

Comme nous pouvons le constater en parcourant le *Cartulaire général*, chaque pièce reproduite ou simplement mentionnée, qu'il s'agisse d'une bulle, d'une charte, d'un acte ou d'un écrit quelconque, est précédée de sa date et d'une analyse qui en donne la substance, avec l'indication des sources auxquelles elle a été empruntée, des ouvrages qui l'ont analysée, ainsi que des noms de ceux qui en ont donné le texte. Delaville Le Roulx signale, en outre, qu'il a fait imprimer le texte de chaque pièce *in extenso*, « excepté quand une analyse suffisait (répétitions de bulles, *vidimus*, confirmations, etc.) » et c'est précisément à ce niveau que se situe une des grosses faiblesses de l'ouvrage.

Avant toutes choses, qu'entend-on par le mot « bulle » ? Une bulle est une lettre patente du pape, à laquelle est attaché le sceau de celui-ci, et que l'on désigne par les premiers mots du texte, à savoir l'*incipit*³. Établies tantôt dans la forme solennelle, tantôt dans la forme ordinaire⁴, les bulles contiennent notamment des privilèges, des droits et des avantages octroyés par les souverains pontifes aux ordres militaires en matière de protection des personnes et des biens, de litiges, d'impôts, d'exemption de juridiction, de sépulture, de recours à la charité publique, etc. Les bulles contiennent fréquemment aussi des admonestations, des mises en garde et même des sanctions infligées par les papes tantôt aux membres des ordres militaires qui abusent de leurs privilèges, tantôt aux prélats et à tous ceux qui ne respectent pas ces privilèges. Delaville Le Roulx, à l'instar d'autres auteurs⁵, supposait que le contenu des bulles pontificales

³ Le verbe latin « *incipere* » signifie « commencer ». L'*incipit* désigne les premiers mots d'une bulle. Par exemple, « *Omne datum optimum* » représente les trois premiers mots de la première bulle solennelle octroyée, le 29 mars 1139, par le pape Innocent II aux frères du Temple. Marion Melville, *La Vie des Templiers*, p. 37, qualifie cette bulle de « *Magna Carta* » de l'ordre des Templiers, qui se trouve à la base de tous leurs privilèges.

⁴ Alain Beltjens, « Les privilèges concédés au XII^e siècle par les papes... », chapitre II, § I-, dans *Studi Melitensi*, XII, 2004, p. 118 à 121.

⁵ Nous citerons notamment Prutz, le marquis d'Albon et Strehlke. Voyez à cet égard Rudolf Hiestand, *Vorarbeiten zum Oriens Pontificius II, Papsturkunden für Templer und Johanniter, Neue Folge, Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften in Göttingen*, Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen, 1984, *Formularstudien*, p. 65 et 66.

¹ J. Delaville Le Roulx, *Les Archives, la bibliothèque et le Trésor de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem à Malte*, Paris, 1883, in 8°. Fascicule XXXII de la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

² Delaville Le Roulx, *Cartulaire général de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (1100-1310)*, Paris, Ernest Leroux, éditeur, 1894-1906, 4 volumes in-folio.

renouvelées, présentant le même *incipit*, était identique ou presque identique à la première bulle de la série, sauf quand les modifications étaient flagrantes de par leur ampleur ou à cause de l'apparition de textes nouveaux⁶. Partant, il a négligé de collationner les textes en question. Or, un examen approfondi de ces bulles a révélé que la supposition à laquelle Delaville Le Roulx et les autres auteurs s'étaient tenus était inexacte et que l'identité des textes renouvelés n'était qu'apparente ; qu'au contraire ceux-ci subissaient constamment des modifications reflétant la position changeante des ordres militaires au sein de l'Église⁷. On se rendit compte que même si le texte de certaines bulles pontificales demeurait pratiquement inchangé à l'occasion de chacun des renouvellements de celles-ci, à l'instar de la bulle templière *Milites Templi Hierosolymitani* du 9 janvier 1144⁸, de nombreuses autres bulles pontificales, par contre, comme notamment *Omne datum optimum*⁹, *Christiane fidei religio*¹⁰, *Quam amabilis Deo*¹¹, *Non absque dolore*¹², *Si diligenter attenditis*¹³ furent l'objet de diverses modifications plus

ou moins importantes au cours de leur développement. L'auteur du *Cartulaire général* aurait donc dû prendre la précaution, lorsqu'il se trouvait en présence de « répétitions de bulles, *vidimus*, confirmations, etc. » de collationner le document qu'il examinait avec la première bulle de la série, ainsi qu'avec tous les renouvellements antérieurs à la bulle examinée. Las, nous trouvons dans le *Cartulaire général* des centaines d'exemples de cette imprudente manière de procéder. Pour permettre au lecteur de bien comprendre l'incidence de notre remarque sur de nombreux actes du *Cartulaire général*, nous allons lui soumettre, à titre d'exemple, le traitement réservé par Delaville Le Roulx aux renouvellements, dans le courant du XII^e siècle, de la bulle hospitalière *Quam amabilis Deo*.

La bulle ordinaire *Quam amabilis Deo* fut un des privilèges les plus appréciés des frères de l'Hôpital de Jérusalem et, dès lors, une de celles qui fut le plus souvent renouvelée par les souverains pontifes. Delaville Le Roulx reproduit, *in extenso*, dans son *Cartulaire général*, l'original de ce qu'il considère, du reste à bon droit, comme étant la première bulle ordinaire *Quam amabilis Deo*, promulguée, le 7 mai 1139, 1140, 1141 ou 1143, par le pape Innocent II¹⁴. Après avoir signalé les services rendus par les Hospitaliers aux pauvres et aux pèlerins, notamment la protection armée offerte à ces derniers sur les routes de Terre sainte, par le truchement de sergents mercenaires dont ils payaient la solde, le pape Innocent II place l'Hôpital de Jérusalem, tout ce qui lui appartient et ses collecteurs de fonds sous sa protection, demande aux prélats d'inciter, au moyen de récompenses célestes, leurs ouailles à soutenir financièrement celui-ci dans leurs diocèses respectifs, améliore les conditions de vie des clercs qui servent gratuitement les Hospitaliers pendant un an ou deux et accorde à ces derniers divers privilèges, notamment la sépulture ecclésiastique et l'ouverture, une fois par an, des églises interdites¹⁵.

Cette bulle *Quam amabilis Deo* du 7 mai 1139, 1140, 1141 ou 1143, qui sera renouvelée une quarantaine de fois au cours du XII^e siècle par les souverains pontifes, subira des modifications extrêmement importantes, notamment le 15 mai 1179, lorsque le pape Alexandre III

⁶ Le renouvellement de la bulle *Christiane fidei religio* constitue le meilleur exemple que j'ai pu trouver pour illustrer mon propos. En effet, la bulle *Christiane fidei religio* promulguée, le 7 février 1137, par le pape Innocent II, a été renouvelée, le 21 octobre 1154, par le pape Anastase IV. Lorsque nous les mettons, en parallèle, comme l'a fait Hiestand (*Vorarbeiten II*, p. 130 à 135) nous constatons, d'une part, que la deuxième de ces bulles est beaucoup plus longue que la première puisqu'elle présente un tiers de texte en plus, et, d'autre part, que des textes nouveaux se sont ajoutés aux textes anciens (p. ex., depuis « *Statuimus etiam* », à la p. 133, jusqu'à « *Xenodochio confirmamus* » à la p. 135). C'est pourquoi Delaville Le Roulx a fait imprimer ces deux bulles dans *Cart. I*, n^{os} 122 (p. 101 et 102) et 226 (p. 173 à 175). Voyez ces deux bulles chez A. Beltjens, « Les privilèges concédés au XII^e siècle par les papes... », chapitres VII et IX dans *Studi Melitensi*, XV, 2007, respectivement p. 7 à 33 et p. 53 à 102.

⁷ Rudolf Hiestand, *Vorarbeiten II, Formularstudien*, p. 65 et 66.

⁸ Voyez cette bulle chez Alain Beltjens, « Les privilèges concédés au XII^e siècle par les papes... », chapitre X, § IV-, A-, c-, dans *Studi Melitensi*, XVI, 2008, p. 24 à 26.

⁹ Première bulle solennelle octroyée, le 29 mars 1139, par le pape Innocent II aux frères du Temple. Voyez à ce sujet Rudolf Hiestand, *Vorarbeiten II*, p. 67 à 103.

¹⁰ Il s'agit des deux bulles solennelles promulguées par les papes Innocent II et Anastase IV au profit de l'Hôpital dont il a été question plus haut sous la note 6. Voyez à cet égard Rudolf Hiestand, *Vorarbeiten II*, p. 104 à 135. Cf. aussi Alain Beltjens, « Les privilèges concédés au XII^e siècle par les papes... », chapitres VII et IX, dans *Studi Melitensi*, XV, 2007, respectivement p. 7 à 33 et p. 53 à 102.

¹¹ Il s'agit d'une bulle ordinaire typiquement hospitalière, mise à part une seule exception connue à ce jour, à savoir la bulle promulguée, le 9 février 1221, par le pape Honorius III en faveur de l'Ordre teutonique. Voyez au sujet de cette bulle hospitalière, Rudolf Hiestand, *Vorarbeiten II*, p. 136 à 162. Cf. aussi Alain Beltjens, « Les privilèges concédés au XII^e siècle par les papes... », chapitre X, dans *Studi Melitensi*, XVI, 2008, p. 7 à 82.

¹² Tant l'Hôpital que le Temple ont obtenu un privilège précédé de l'*incipit* « *Non absque dolore* ». Voyez ces bulles chez Alain Beltjens, « Les privilèges concédés au XII^e siècle par les papes... », chapitre XIII, § XIX-, dans *Studi Melitensi*, XVIII, 2010, p. 85 à 90 et les notes 281 et 282.

¹³ Voyez cette bulle promulguée à Vérone, le 12 décembre 1184, par le pape Lucius III, au profit de l'Hôpital, chez Alain Beltjens,

« Les privilèges concédés au XII^e siècle par les papes... », chapitre XIII, § XX-, dans *Studi Melitensi*, XVIII, 2010, p. 90 à 93 et la note 287.

¹⁴ Delaville Le Roulx, *Cart. I*, n^o 130, p. 107 et 108. Hiestand, *Vorarbeiten II*, p. 138, 141 et 159 à 162, fait état d'une bulle antérieure datée du 13 février 1140-1143. Voyez le texte de la bulle du 7 mai 1139-1143 chez Alain Beltjens, « Les privilèges concédés au XII^e siècle par les papes... », chapitre X, § VI-, dans *Studi Melitensi*, XVI, 2008, p. 30 à 34. Pour ma part, je partage l'avis de Delaville Le Roulx et j'estime que le texte du 13 février 1140-1143 est postérieur à celui du 7 mai 1139-1143 pour les raisons que j'indique au § III de mon susdit chapitre X, p. 15 à 18.

¹⁵ Voyez la bulle du 7 mai 1139-1143 et ses renouvellements chez Alain Beltjens, « Les privilèges concédés au XII^e siècle par les papes... », chapitre X, dans *Studi Melitensi*, XVI, 2008, p. 7 à 82.

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant au

10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

L'ORDRE DE SAINT JEAN DE JÉRUSALEM ET LES MALTAIS

- I -

LES PROJETS DU CHEVALIER

CHARLES SÉBASTIEN DE CHOISEUL (1684-1734)

Depuis son installation à Malte en 1530, l'Ordre avait fini par mettre en place un équilibre économique entre le corps des chevaliers et le corps des Maltais.

Les commanderies pourvoyaient en grande partie au revenu de la communauté religieuse : les responsions alimentaires de façon importante le Vénérable Commun Trésor et les commanderies elles-mêmes servaient de prébende aux chevaliers les plus anciens mais aussi à ceux que les grands maîtres estimaient méritants par les pensions qui étaient assises sur leurs revenus.

En revanche, Malte, en tant que chef-lieu de l'Ordre, bénéficiait principalement, avec le grand maître, de l'activité corsaire. C'étaient les droits directs, comme le droit de pavillon ; c'étaient tous les avantages induits comme, bien sûr, le partage des prises mais aussi tous les emplois liés à cette activité maritime. À la fin du XVI^e siècle, les chevaliers cessèrent d'être des condottieri de mer et alors que des chevaliers tel Romégas, des grands maîtres tel Verdalle s'étaient faits armateurs en course, à partir du XVII^e siècle le grand maître n'était plus un « patron » corsaire qu'*ex officio*, les armateurs et les corsaires étant essentiellement des aventuriers des mers maltais, mais aussi corses ou provençaux.

Tout changea lorsque Louis XIV, excédé par la gêne qu'entraînait la course pour le commerce français en Méditerranée, entreprit de châtier les Barbaresques¹. Mais pour ne pas prêter le flanc aux possibles arguments turcs et comme la « contre-course » chrétienne mettait souvent de l'huile sur le feu et faisait retomber sur les Français des Échelles du Levant la colère que suscitaient les Maltais dans le monde ottoman, en 1673 le roi intima préalablement l'ordre au grand maître de tenir ses corsaires pour qu'ils ne s'en prissent qu'à leurs semblables musulmans et non aux marchands sujets du Grand Turc.

Ce fut un terrible coup d'arrêt qui eut une conséquence économique immédiate à Malte. L'Ordre fut atteint, mais plus encore la société maltaise, du plus aisé au plus pauvre.

Versailles en avait eu conscience et avait cherché à faire entrer Malte dans le circuit commercial de Marseille et de la Provence afin d'éviter le recours systématique à la course, non pas du point de vue militaire,

mais du point de vue économique. Le cardinal de Fleury² avait alors fait travailler un chevalier de Malte, Charles Sébastien de Choiseul de la Rivière, qui remit son rapport au contrôleur général des finances Le Peletier des Forts³. Né le 29 juin 1684, il était le quatrième des huit enfants de François de Choiseul, comte de Chevigny, marquis de Rivière, baron de Giry et de Lux, et de Paule de la Rivière, fille d'Humbert, baron de la Rivière, et de Claude de Pradine.

Cette branche était une branche cadette de l'antique famille des Choiseul, cousines de celles dont furent issus les ministres de Louis XV. L'aîné des enfants, Hubert, porta le titre de marquis de Choiseul ; le second, François Léonor, celui de comte de Chevigny ; le troisième, Charles, devint chanoine-comte de Lyon. Les trois autres garçons devinrent Chevaliers de Malte ; deux d'entre eux périrent au combat, l'un en 1700, dans un engagement contre les Turcs, l'autre à la bataille de Spire, en 1703.

Charles Sébastien fut reçu Chevalier au Grand Prieuré de France, le 5 octobre 1607 ; après ses caravanes, il devint lieutenant de vaisseau des armées du Roi et il mourut à Dijon, en mai 1734.

Il ne limita pas ses travaux à la seule sphère économique et transmit ses projets autant à la cour de Versailles qu'au grand maître⁴. Si l'un portait sur la nécessité, pour les nations chrétiennes, de contribuer à l'augmentation de la puissance navale de l'Ordre, les autres visaient à faire de Malte l'entrepôt général du commerce du Levant. Il est le premier des Chevaliers (et aussi le rare) à se soucier de Malte et des Maltais. Ses réflexions étaient d'une étonnante modernité et d'une grande perspicacité.

Il proposait ainsi de faire participer Malte au renouveau économique en Méditerranée.

² André-Hercule de Fleury (1653-1743), évêque de Fréjus, aumônier de Louis XIV qui le choisit pour être le précepteur de son arrière-petit-fils, le futur Louis XV. En 1726, il devint le Premier ministre de ce souverain et fut élevé à la pourpre cardinalice.

³ Michel Robert Le Peletier des Forts (1675-1740), maître des requêtes, conseiller d'Etat, fut contrôleur général des finances du 14 juin 1726 à sa démission, le 19 mars 1730.

⁴ Les fonds d'archives conservent de lui la trace de deux séries de projets. La première série d'écrits est conservée à la Bibliothèque nationale de Malte (ARCH 1220). La seconde, un dossier de cent pages, provenant de la bibliothèque du président Bouhier, se trouve au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France (manuscrits français n° 23134).

¹ Tripoli (1680-81), Tunis (1680-85) et Alger (1682-90).



Société de l'histoire et du patrimoine de l'Ordre de Malte

Le Grand Port au XVIII^e siècle (avec l'aimable autorisation du Maritime Museum).

Intégrer Malte dans le circuit économique de la Méditerranée

En effet, la Méditerranée avait bénéficié, à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle, d'une part de l'effondrement de la puissance navale ottomane et d'autre part des troubles des colonies espagnoles.

« Démilitarisée », la mer intérieure était redevenue le couloir du commerce avec le Levant, mais avec une disparité bien nette entre les deux bassins. Le bassin oriental, avec les ports d'Égypte, du Levant et de Turquie, était le théâtre proprement dit de l'activité commerciale, bénéficiant d'une sorte de *gentlemen agreement* entre toutes les puissances concernées.

En revanche, le bassin occidental voyait d'un côté, s'affronter les États européens dans ce qui était effectivement une course à la suprématie économique, et de l'autre, s'enhardir les Régences barbaresques face à la faiblesse ottomane, aux rivalités européennes et à la convoitise que pouvaient représenter les riches navires marchands.

Malte, située à la charnière des deux bassins, avait une position stratégique mais qui ne l'était que militairement, car l'archipel maltais ne se trouvait pas sur les routes économiques vers le Levant qui passaient soit par la Sicile, soit par la Tunisie et la Tripolitaine.

Choiseul montra qu'il était alors de l'intérêt de Malte de détourner vers ses ports les convois qui sillonnaient

la Méditerranée pour intégrer ainsi l'île dans le circuit économique : « À présent que la Religion est parvenue à faire de son île le rempart de la Chrétienté et qu'elle se trouve débarrassée des soins qui ont suspendu son attention sur les opérations de l'État, elle peut s'appliquer à remplacer par le commerce de la mer, par les productions du pays et les manufactures, les sommes que l'État répand continuellement dehors »⁵.

Il ne proposait pas moins de faire de Malte l'entrepôt du Levant.

Considérant que les Puissances européennes étaient désormais en guerre économique il estimait « le moyen de les concilier sur un point si délicat est de favoriser le commerce de l'État de Malte dont elles ne peuvent prendre ombrage, puisqu'elles ont en leur disposition tous les biens de l'Ordre »⁶. Il propose alors de faire de Malte un entrepôt de transit du commerce pour l'ensemble des nations chrétiennes en déclarant l'île port-franc. Le grand maître accorderait la franchise à toutes les marchandises entrant dans ses ports aux fins d'y être entreposées temporairement ; au contraire, celles destinées à la fourniture de Malte resteraient soumises aux droits de douane. Ce projet vit d'ailleurs le jour et il revint au grand maître Anton de Vilhena de signer

⁵ 3^e mémoire, 21-37.

⁶ 2^e mémoire, 1-18.



Le grand maître Antonio Manoel de Vilhena.

en 1723 la pragmatique sanction qui fit de Malte le centre de transit du commerce méditerranéen au XVIII^e siècle et l'avant-port de Marseille.

Mais le Chevalier de Choiseul était bien conscient de l'inutilité de ces mesures économiques, si la monnaie de Malte ne devenait pas une monnaie crédible. Selon lui, les finances de l'Ordre devraient reposer sur deux maximes⁷ : augmenter la valeur de l'espèce pour l'empêcher de sortir et attirer les espèces étrangères.

Il propose donc d'augmenter d'un tiers la valeur de l'écu de Malte, ceci ayant pour conséquence de fixer l'espèce dans le pays et de faire tomber le commerce des équipages, ruineux pour l'État et pour le commerce organisé ; mais surtout, en rendant la monnaie maltaise plus égale aux grandes monnaies européennes, Malte y gagnerait au change et, grâce à ce bénéfice, pourrait acheter plus de fournitures à l'étranger, notamment en France⁸.

« Pour cet effet, la Religion ordonnerait la fabrication d'une nouvelle monnaie d'un titre fin et la mieux frappée qu'il se pourrait pour n'être pas contrefaite. On commencerait par la monnaie la plus légère pour fournir au détail, on continuerait en augmentant et on finirait par celle d'or ; on défendrait aux particuliers de payer aucunes lettres de change, le Trésor s'en chargerait moyennant 5% et le profit qui serait fait sur les espèces étrangères de valeur intrinsèque, serait partagé entre le Trésor et les particuliers »⁹.

En effet, selon lui, l'État ne doit pas thésauriser, mais au contraire, par la maîtrise de la monnaie et des changes,



Écu de Rohan.

jouer le rôle de régulateur économique : « *Cependant lorsque Son Altesse Éminentissime s'apercevrait que la richesse de l'État augmenterait, elle ordonnerait de vendre tous les fonds de la Religion, dont la plupart sont à charge, pour retirer une partie de l'espèce dont la trop grande quantité serait préjudiciable à l'État, pour la remettre dans le commerce par la continuation des entreprises nécessaires ou par la constitution d'un fonds de réserve* »¹⁰.

Ainsi donc le souci de Choiseul est que l'Ordre de Malte cesse d'être un vieux propriétaire terrien multinational dont les revenus ne lui parvenaient qu'après de nombreuses altérations, économiquement aberrantes, pour devenir une organisation économique moderne, sur le modèle d'une sorte de libéralisme semi-dirigé à la Colbert.

Mais ce qui est intéressant, c'est que cette réforme est liée, chez lui à une conception étatique de l'Ordre qu'il ne veut pas limiter à la seule dimension d'une congrégation religieuse et militaire. Comme Perellos, Vilhena et plus tard Pinto, Choiseul n'hésite pas à parler de *l'État de Malte*. Les idées absolutistes, prédominantes en Europe, n'avaient pas laissé les grands maîtres insensibles, et dans leur souci de « monarchisation » de l'Ordre, ils avaient bien perçu la nécessité de rasseoir sur un État géographique et politique. Malte est donc le second souci de Choiseul qui pousse très loin ses projets, précurseur des idées les plus avancées du XVIII^e siècle.

Organiser et moderniser Malte

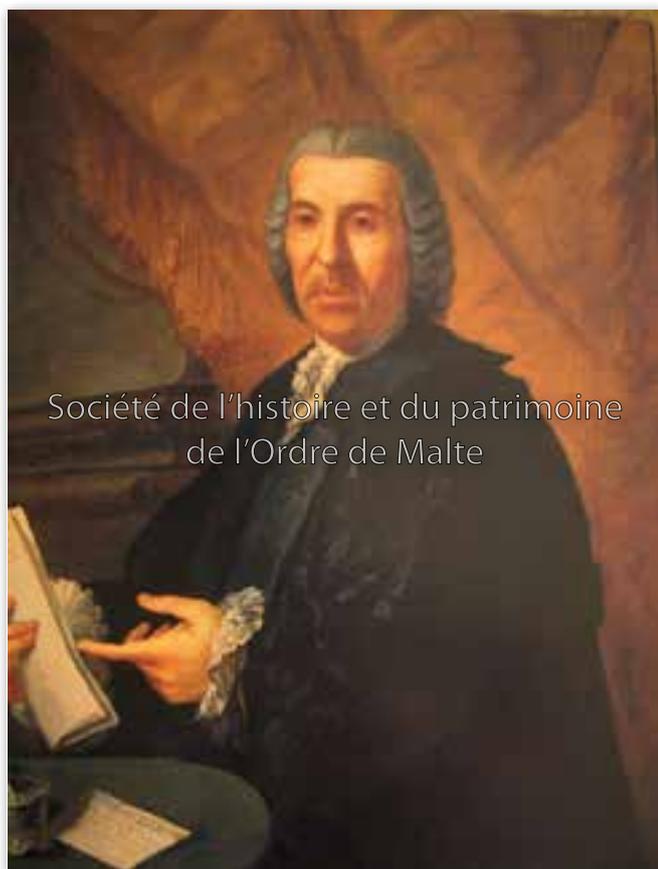
Pour Choiseul, l'Ordre ne peut devenir un État tant que les Maltais seront des colons. Il veut donc en faire des sujets, participant à la vie de leur pays, non seulement économiquement, mais encore politiquement. Ensuite, il veut exploiter au mieux les ressources de Malte, mais sans se limiter à cette seule île, et au contraire, en mettant Gozo en valeur. C'est surtout dans cette réflexion que Choiseul innove, car peu de Chevaliers manifestèrent autant d'intérêt pour l'archipel.

⁷ 5^e mémoire, 3^e partie, 45-82.

⁸ 3^e mémoire.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*



Société de l'histoire et du patrimoine
de l'Ordre de Malte

Jean-Jacques Isouard-Xuereb.

La population maltaise était loin d'être uniforme. La vieille noblesse, évincée par l'Ordre, tenait un semblant de pouvoir à Mdina, sans jamais perdre de vue ses liens traditionnels avec la Sicile. La bourgeoisie, ou plutôt la classe moyenne, qui résidait près du Port, y était venue, attirée par le négoce, la course¹¹ ou l'exercice de la médecine. À l'origine, c'était une catégorie sociale cosmopolite qui s'était intégrée, par la suite, à Malte, souvent par mariage. Cet apport nouveau avait commencé dès le XVI^e siècle, mais l'intégration s'était faite au XVII^e siècle. Au XVIII^e siècle, les liens avec les pays d'origine n'étaient plus qu'économiques ou « idéologiques », mais sans plus d'esprit colonial ou aventurier. Cette classe moyenne provenait surtout d'Italie et de France, notamment de Marseille. En effet, cette ville était le principal port de Méditerranée et l'édit de 1669 qui l'avait déclarée port-franc en exemptant du droit d'aubaine les étrangers y établis pour commercer, en fit l'exutoire naturel de tous ceux qui voulaient tenter leur chance à l'étranger. Alors que des Maltais s'installaient en France¹², des Français s'installèrent à Malte. Ils

venaient pour la plupart du sud-est, comme le prouvent les patronymes de certains d'entre eux : Isouard, Poussielgue, ...

Entre la noblesse de Mdina et le négoce du port, il y avait la masse des Maltais se louant au plus offrant ou s'échinant à tirer quelque production d'un sol caillouteux et que les classes supérieures appelaient, non sans un certain mépris, les *bidwijn*¹³.

Choiseul constate avec regret l'état de la société maltaise. Les Chevaliers, corps étranger, tiennent l'ensemble du pouvoir politique ; la noblesse maltaise, tenue à l'écart, parle des privilèges de la *nation* et ne conserve qu'un semblant de pouvoir municipal ; la bourgeoisie portuaire détient le négoce et la banque, et le peuple s'en remet à ses prêtres. Mais tous sont dans une situation passive d'exclusion, néfaste pour la création d'un esprit national.

Choiseul propose donc d'intégrer les Maltais dans la vie de ce qui doit devenir réellement un pays et, pour ce faire, il estime qu'il n'y a que deux moyens pour y parvenir : les faire participer aux dépenses de l'État et les associer à la vie politique.

Il balaie d'une phrase dédaigneuse les prétendues libertés maltaises, car l'exemption de Charles Quint ne correspondait qu'à la pauvreté d'alors : « *Comme les Maltais n'ont jamais eu d'autres franchises que l'indigence et que, depuis l'établissement de la Religion, ils sont parvenus, plus par les secours de l'Ordre que par leur travail, à tirer quelques productions de l'île et à faire un petit commerce qui deviendrait considérable par rétablissement d'une Compagnie, il serait juste qu'ils fournissent une aide à la Religion, pour terminer les entreprises nécessaires à son État* »¹⁴.

En effet, selon lui, le commerce génère la richesse des particuliers qui, dès lors, n'ont plus à tout attendre d'une autorité tutélaire et providentielle, mais, bien au contraire, doivent concourir à la transformation de cette autorité en un État organisé. Il écrit ainsi : « *Les deux mobiles d'un État sont les finances et le commerce. Les finances se prennent communément sur la fortune des particuliers engagés de fournir aux besoins de l'État et s'y introduisent par le commerce de la mer et par les productions du pays qui forment dans l'État, une richesse extante* »¹⁵.

Ainsi, cinquante ans avant la Révolution française, le Chevalier de Choiseul établissait une subtile différence entre le sujet passif, soumis à l'impôt ou tributaire de l'aumône, et le sujet actif (appelé plus tard le citoyen) qui accepte de se soumettre à une contribution pour concourir à la bonne marche de l'État. Son libéralisme

¹¹ Michel Fontenay, « Corsaires de la foi ou rentiers du sol ? Les Chevaliers de Malte dans le corso méditerranéen, XVII^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, XXXV, 1988, p. 361-384.

¹² Ainsi un certain M. O. Alexis Micallef qui fut reçu maître orfèvre à Paris, le 15 décembre 1756.

¹³ Voir la lettre du chapelain conventuel, l'abbé Louis Savoye, du 23 juillet 1781 : « *La plupart des bédouins n'ont aucun égard.* », Rabat, Archivum melitense ; crypta Pr 2345. En maltais ancien, *paysan* se disait *bidwin* (pl. *bidwijn*).

¹⁴ 5^e mémoire, 1^{ère} partie.

¹⁵ 3^e mémoire.

BON DE COMMANDE DES BULLETINS DÉJÀ PARUS

à adresser, accompagné de votre règlement à la
Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte
10 place des Victoires
75002 PARIS

ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES

M.

M^{me}

M^{lle}

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Souhaiterait recevoir (dans la limite des stocks disponibles) :

<input type="checkbox"/> N°1 (1992) 3 €	•	<input type="checkbox"/> N°11 (2002) 8 €	•	<input type="checkbox"/> N°21 (2009) 10 €
<input type="checkbox"/> N°2 (1993) 3 €	•	<input type="checkbox"/> N°12 (2003) 8 €	•	<input type="checkbox"/> N°22 (2009) 12 €
<input type="checkbox"/> N°3 (1993) 3 €	•	<input type="checkbox"/> N°13 (2003) 8 €	•	<input type="checkbox"/> N°23 (2010) 10 €
<input type="checkbox"/> N°4 (1995) 3 €	•	<input type="checkbox"/> N°14 (2004) 10 €	•	<input type="checkbox"/> N°24 (2011) 10 €
<input type="checkbox"/> N°5 (1996) 5 €	•	<input type="checkbox"/> N°15 (2004) 10 €	•	<input type="checkbox"/> N°25 (2011) 10 €
<input type="checkbox"/> N°6 (1998) 5 €	•	<input type="checkbox"/> N°16 (2005) 10 €	•	<input type="checkbox"/> N°26 (2012) 10 €
<input type="checkbox"/> N°7 (1999) 5 €	•	<input type="checkbox"/> N°17 (2006) 10 €	•	<input type="checkbox"/> N°27 (2012) 24 €
<input type="checkbox"/> N°8 (2000) 8 €	•	<input type="checkbox"/> N°18 (2006) 10 €	•	<input type="checkbox"/> N°28 (2013) 10 €
<input type="checkbox"/> N°9 (2001) 8 €	•	<input type="checkbox"/> N°19 (2007) 10 €	•	Frais de port* :
<input type="checkbox"/> N°10 (2002) 8 €	•	<input type="checkbox"/> N°20 (2008) 10 €	•	<hr/>
				TOTAL :

* Frais de port pour une collection complète (n°s 1 à 28) : France : **15 €**

Union Européenne : **30 €**

Reste du Monde : **60 €**

Règlement à réception de la facture

Date :

Signature :